

# RAPPORT DE PERFORMANCE **EXTRA-FINANCIÈRE**

2023















INTRO EURE/	DUCTION A LA DEMARCHE RSE AU SEIN DU GROUPE	4
1.	Présentation de la démarche RSE du groupe Eurea	6
2.	Notre Stratégie	18
3.	Méthodologie de la démarche	22
ETUDE	E DE MATÉRIALITÉ : RÉSULTATS ET OBJECTIFS	26
1. straté	Etude de matérialité et définition des enjeux giques	28
PLAN	D'ACTION OPÉRATIONNEL : DIAGNOSTIC ET RÉALISATIONS.	.30
1. améli	Réduction des émissions de gaz à effet de serre et oration des impacts environnementaux	32
2.	Gestion et typologie des déchets	52
3. contra	Satisfaction des clients et respect des engagements actuels et extra-financiers	54
4.	Développement de filières à valeur ajoutée	58
5.	Protection de la biodiversité et bien-être animal	62
6. dévelo	Accompagnement des agriculteurs dans le oppement durable	65
7.	Réduction des consommations en eau	68
8.	Amélioration de l'attractivité du groupe Eurea	71
9.	Santé et sécurité au travail	74
10.	Partage de la valeur	76
PERSP	PECTIVES ET ORIENTATIONS	78
RIRI IC	ACDADHIE	Q /.

# **PARTIE 1**

# INTRODUCTION À LA DÉMARCHE RSE

Au sein du groupe Eurea



# 1. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE RSE DU GROUPE EUREA

Au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le groupe Eurea s'engage, depuis plus de 80 ans, pour valoriser les Hommes et les productions de son territoire. Organisé autour de quatre métiers et plus de dix sociétés, Eurea investit les marchés de l'Agriculture, la Nutrition animale, la Jardinerie et l'Alimentation responsable. Rayonnant sur neuf départements, le groupe bénéficie d'un fort ancrage régional avec plus d'une centaine de



sites (magasins agricoles, jardineries, silos de collecte et usines). Résolument tourné vers l'avenir, Eurea poursuit son développement.

Elus, agriculteurset salariés sont en mouvement pour construire un groupe d'entreprises toujours plus performantes, efficaces et durables.

### ACTEUR HISTORIQUE DU MILIEU AGRICOLE

Fondé en 1937 à Feurs, Eurea est un groupe coopératif représentant 3471 adhérents agriculteurs actifs (en 2021) et 600 salariés adhérents. Acteur maieur de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région Auvergne-Rhône-Alpes, il se fixe pour mission de valoriser durablement les productions de ses partenaires agriculteurs au travers de filières locales. Fort de ses métiers allant de la distribution agricole (semences, engrais, produits de santé végétale, agroéquipement...), la collecte des céréales & oléo protéagineux, la transformation (alimentation humaine et animale) à la distribution (jardineries Gamm vert, Etablissements Grassot et Dorian), Eurea intervient et est en mesure de s'assurer de la juste répartition de la

valeur ajoutée à toutes les étapes de la chaîne de valeur.

Son positionnement en qualité d'acteur majeur de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région Auvergne-Rhône-Alpes lui permet de référencer et de proposer la meilleure gamme de biens & services à ses adhérents et ses clients.

#### **GROUPE COOPÉRATIF**

Eurea Coop, société à la tête du groupe, est une SICA (société d'intérêt collectif agricole).



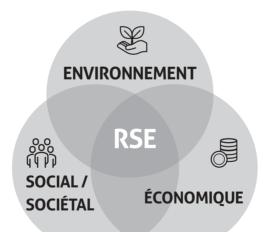
Ce statut coopératif particulier implique non seulement un ancrage territorial fort mais également des modalités de partage de la valeur auprès de ses actionnaires. Comme d'autres structures coopératives agricoles, Eurea Coop est majoritairement détenue par des agriculteurs coopérateurs garantissant, de fait, que leurs besoins et attentes sont au cœur des décisions stratégiques du groupe. Cependant, et à la différence des coopératives agricoles en SCA (société coopérative agricole), le statut de SICA permet également aux salariés du groupe qui le désirent de participer au capital d'Eurea Coop. Bien que minoritaires par rapport aux agriculteurs coopérateurs, cela leur permet de voir leurs attentes représentées au sein du conseil d'administration (deux administrateurs sur les seize représentent les salariés du groupe Eurea).

En bref, il s'agit d'un modèle de fonctionnement durable, local et non délocalisable! Ce système de performance permet de prendre les décisions les plus justes pour tous, tout en assurant la durabilité de l'entreprise.

Le modèle d'affaires du groupe Eurea, notre métier, est d'être en mesure de proposer des biens et services de haute qualité pour assurer à ses adhérents/agriculteurs une croissance prospère, des performances saines et d'être en mesure de les accompagner dans les transitions et les évolutions des pratiques pour une agriculture résiliente, plus saine, plus durable et locale.

Fort de ces valeurs et étant donné les défis actuels un cap a été défini :

- Valoriser l'engagement et le modèle coopératif
- Efficacité économique et environnementale des exploitations agricoles
- Développer des filières agroalimentaires locales
- Poursuivre la croissance du réseau de jardineries









# POURQUOI UNE DÉMARCHE RSE?

#### **ATTENTES SOCIÉTALES FORTES**

La société et l'ensemble de ses acteurs attendent des entreprises une plus grande transparence sur leurs pratiques et la bonne prise en compte des problématiques sociales, environnementales et économiques que nous rencontrons actuellement.

Ces attentes sont d'autant plus fortes concernant les modèles de productions agricoles, au cœur des métiers du groupe Eurea.

#### ÉTAT D'URGENCE ENVIRONNEMENTAL

Du point de vue environnemental, les conclusions du dernier rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) ainsi que de l'ONU (Guterres, 2021) sont sans appel sur l'état d'urgence environnemental et la nécessité pour l'humanité d'apporter une réponse rapide et d'envergure aux problématiques de réchauffement climatique. L'objectif des +1,5°C en 2100 défini lors des Accords de Paris semble déjà hors de portée avec une trajectoire actuelle à +2,7°C (GIEC, 2021).

Dans un contexte de crise sanitaire, le réchauffement climatique et ses effets demeurent des sujets de préoccupations majeures pour les Français (Finchelstein, 2021). Or, le monde agricole notamment est particulièrement exposé à ces risques.

En effet, les aléas climatiques auxquels les filières agricoles sont confrontées (sècheresse, pluviométrie trop importante, gels tardifs...) impactent significativement les exploitations agricoles et remettent en cause jusqu'à leur pérennité et, par voie de conséquence, la sécurité alimentaire du pays.

#### POUVOIR D'ACTION PROPRE AU MILIEU AGRICOLE

Par ailleurs, les métiers de l'agriculture sont parmi les seuls qui ont la possibilité non seulement de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) mais également de séquestrer durablement le carbone grâce à de nouvelles pratiques agroécologiques. Eurea, en qualité de groupe coopératif, se doit de s'engager et de coordonner cette nécessaire transition tout en proposant à ses adhérents et clients agriculteurs une valorisation à la hauteur de leur engagement quotidien.



### FORMALISER LES ENGAGEMENTS PRIS

Afin de structurer ce projet d'entreprise et pour mieux répondre aux attentes de ses adhérents, ses clients mais également les attentes sociétales actuelles qui gravitent autour des modèles de production agricole et de la protection de l'environnement, le groupe Eurea a pris la décision de formaliser ses engagements par une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise).

La mise en place d'une démarche RSE en 2020 dans le modèle d'affaires est un contrat moral pris par le groupe : celui d'intégrer dans ses objectifs et ses processus de prise de décisions les attentes de ses parties prenantes !



## **RÉTROSPECTIVE DE L'EXERCICE 2021-2022**

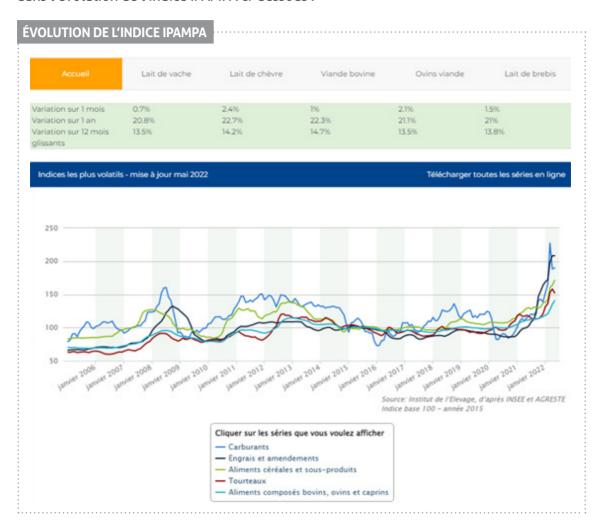
Débuté sur fond de reprise d'activité générale suite à la sortie du COVID, l'exercice 2021-2022 est atypique à bien des égards. En effet, le début d'exercice prometteur a très vite été rattrapé par plusieurs éléments macro marquants :

- une quatrième vague COVID en septembre 2021;
- des très fortes tensions sur les marchés de l'énergie qui depuis le mois de mai 2021 augmentaient régulièrement sur les marchés futurs révélant des problèmes structurels dans les mécanismes déterminant nos prix d'achat de l'énergie avec un premier point d'orgue atteint en décembre 2021 sur le marché de l'électricité. En effet, les marchés futures de l'électricité pour l'année 2022 sont passés de 52,53€/MWh base au 04/01/2021 à 407,50 €/MWh base le 22/12/2021 soit une hausse de 776%. Cela a impacté de façon significative nos prix d'achat de l'énergie et a été exacerbé par le début de la guerre en Ukraine. Depuis lors, les marchés gaz et électricité n'ont cessé d'augmenter à des niveaux jamais atteint qui remettent en cause le modèle d'affaire du groupe Eurea.

En parallèle, les marchés des matières premières agricoles suite au début du conflit ont également connu des hausses spectaculaires, en lien avec le fait qu'Ukraine et Russie, deux des plus gros exportateurs mondiaux de produits agricoles (blé, colza, tournesol) se sont retrouvés dans l'impossibilité d'exporter leur marchandise (embargo sur la Russie et blocus sur l'Ukraine) affolant ainsi les marchés.



Les hausses des matières premières agricoles et de l'énergie ont alimentés une hausse significative des coûts de production à la fois pour nos agriculteurs partenaires mais également pour les outils de production du groupe Eurea comme nous pouvons le voir dans l'évolution de l'indice IPAMPA ci-dessous :



L'indice IPAMPA est mis à disposition par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et l'organisme AGRESTE qui en dépend. Il traduit l'évolution moyenne des postes d'achat des exploitations agricoles et notamment :

- les carburants
- les engrais & amendements
- les aliments (céréales, sous-produits, tourteaux et aliments composés).

C'est ainsi que nous pouvons constater qu'en l'espace de douze mois, les postes de dépense en engrais ont augmentés de +102%, +116% pour les carburants & +42% pour les aliments céréales.

Les hausses combinées de l'ensemble de nos principaux marchés à contribuer à mettre le groupe Eurea et ses partenaires dans une situation économique délicates et a contribué à l'inflation générale telle que nous la connaissons.

Fort de ses valeurs et de ses engagements vis-à-vis de l'élevage et de la sécurité alimentaire, le groupe Eurea a décidé de prendre sa part pour limiter l'inflation notamment pour ses agriculteurs partenaires en adoptant une position de tampon tarifaire. C'est ainsi que la société ATRIAL, contrainte malgré tout à appliquer des hausses tarifaires en lien avec les prix de marchés, a pris sur sa marge afin de limiter au maximum d'impacter négativement la rentabilité des exploitations agricoles.

Malgré ces effets de marché, l'activité Jardinerie du groupe Eurea a su maintenir, au travers de son réseau de magasins Gamm vert, son attractivité. En effet, dans le contexte fortement inflationniste impactant directement le pouvoir d'achat des ménages, l'offre développée autour de l'autoproduction alimentaire et des jardins potager reste très dynamique. A contrario, l'inflation a durement impacté le marché de l'agriculture biologique. A ce titre, la minoterie Dupuy Couturier, pionnière et leader de la production de farine biologique issue de l'agriculture française a vu ses volumes et sa rentabilité significativement baisser au cours de cet exercice au même titre que l'ensemble des acteurs de la filière biologique. Le prix de vente, plus élevé en agriculture biologique que pour ses autres filières, a été selon toute vraisemblance le principal déterminant qui, allié à une baisse du pouvoir d'achat, a conduit au retournement de marché que nous avons constaté.

C'est dans ce contexte que le groupe Eurea, conscient des enjeux en termes de changement climatique, de nécessité de participer à son niveau à la souveraineté alimentaire française dans un contexte de raréfaction des ressources, travaille et propose à ses agriculteurs partenaires de nouvelles perspectives afin d'améliorer la résilience de leurs systèmes de production. C'est ainsi, que le groupe Eurea, grâce à sa filiale Loire Auvergne Agro (avec son partenaire UCAL) a organisé une plateforme agronomique « Au cœur des fourragères » : comment garantir la sécurité alimentaire des élevages alors qu'un nouveau défi climatique se présente. Les résultats de cette plateforme de 5 hectares ont ainsi été présentés à plus de 500 agriculteurs(rices) afin de leur proposer des itinéraires techniques plus adaptés au nouveau contexte climatique et plus résilients.

## LES PLANS DE RÉSILIENCE DU GROUPE

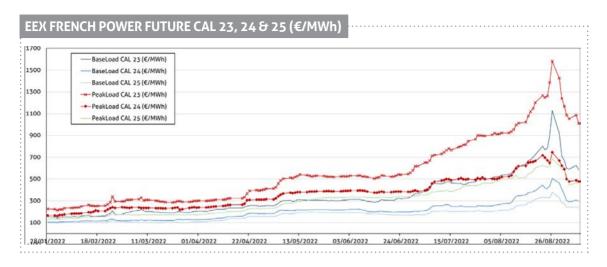
La problématique majeure, outre les prix records sur les marchés de gros de l'énergie, est que la France et l'ensemble des membres de l'UE sont extrêmement dépendants, dans leur mix énergétique, des importations de pétroles (et dérivés), de gaz naturel etc.

En regardant le mix des énergies mises en œuvre pour la production d'électricité dans l'union européenne, on voit que cette dernière est produite :

- A 36% avec du nucléaire ;
- 33% au charbon;
- 16% au gaz naturel;
- 14% avec des ENR;
- 1% avec du pétrole (et dérivés).

Or, l'embargo européen sur les importations de gaz russe a compromis les approvisionnements en gaz naturel malgré la compensation partielle de ces volumes par des importations en provenance d'Amérique du nord.

En parallèle, les capacités de productions françaises d'électricité ont significativement baissé sur 2022 et qui devraient perdurer jusqu'en 2025. En effet, la France a la particularité d'avoir environ 70% de son électricité produite par des centrales nucléaires. Or, en plus des programmes de maintenances qui avaient été prévus par EDF sur le parc nucléaire (notamment les maintenances qui auraient dû avoir lieu durant le COVID et qui avaient été reportées), la détection de fissures de corrosion sous contrainte sur les réacteurs les plus récents (et donc avec les plus grandes capacités de production) au niveau des soudures sur la tuyauterie de sécurité du circuit primaire principal des réacteurs (circuit fermé permettant de refroidir le combustible). En complément de ces avaries, les températures records de l'été 2022 et la sécheresse ont causé une baisse des débits des principaux fleuves français ce qui a affecté le fonctionnement de plusieurs autres centrales (l'eau des fleuves étant souvent utilisée pour le refroidissement des centrales, nucléaires ou non). L'ensemble de ces évènements, corrélés à des manques de disponibilité ont entrainé une véritable flambée sur les marchés de gros de l'énergie de l'ensemble des pays de l'union européenne (en dehors de l'Espagne et du Portugal) et notamment sur le marché de gros français, plus impacté que celui des voisins.



Le maximum a été atteint le 26/08/2022 avec un prix de l'électricité en peakload sur les marchés de gros futures de 1580,86€/MWh pour 2023 (prix de l'électricité entre 8h00 et 20h00) soit une hausse de plus de 1271%!

Concrètement, les hausses spectaculaires des prix de marchés, les problèmes de disponibilités (gaz et électricité) qui auront lieu dès l'hiver 2022 (en cas de vague de froid) n'ont fait que conforter le groupe Eurea à maintenir et à renforcer les efforts faits en termes d'efficacité, de sobriété, de transition et de flexibilité énergétique.

C'est ainsi que le groupe Eurea a renforcé un certain nombre de dispositifs qui étaient en cours de mise en œuvre afin de réduire significativement nos consommations d'énergies. Quatre plans de résilience ont ainsi été mis en œuvre pour les principales catégories d'usagers:

- Industrie;
- Magasin;
- Transport;
- Bureaux et bâtiments administratifs.

Ces guides définissent des objectifs en termes de sobriété énergétique (réduction volontaire des consommations d'énergies) et d'efficacité énergétique (amélioration de la performance technique de appareils consommateurs d'énergies).

Le groupe Eurea a également répondu présent aux différentes demandes des réseaux pour participer à son niveau à l'effort collectif que l'ensemble des usagers du réseau en France doit réaliser.

### **EFFACEMENT DES CONSOMMATIONS DE GAZ NATUREL**

Le manque de disponibilité de la ressource en gaz naturel (méthane) notamment en cas d'hiver froid pourrait être un problème majeur en France, tant au niveau industriel (28% des consommations françaises de gaz naturel) qu'un niveau des ménages (31%).

Pour le groupe Eurea, 60% des consommations de gaz naturel sont pour les usines de fabrication d'aliments pour animaux d'élevage, 37,4% pour le chauffage des magasins et bâtiments administratifs et le reste, par les silos de collecte et de stockage (séchage des céréales et oléo protéagineux pour les conserver dans de bonnes conditions).

A partir de l'hiver 2022-2023, le groupe Eurea libèrera près de 60% de son gaz naturel soit la consommation annuelle de 440 logements de 120m² habités par quatre personnes. (Gaz Tarif réglementé, 2022)

### EFFACEMENT DES CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ

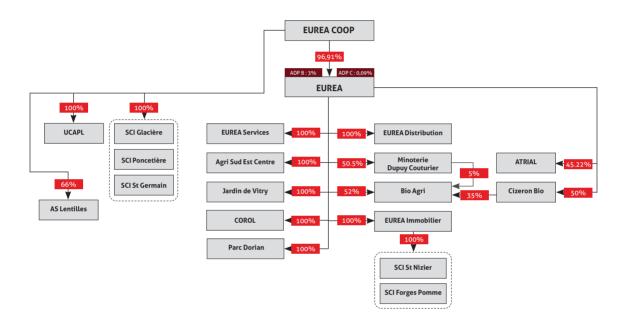
Le groupe Eurea a en parallèle renforcé ses efforts sur sa participation au mécanisme de flexibilité énergétique sur deux marchés :

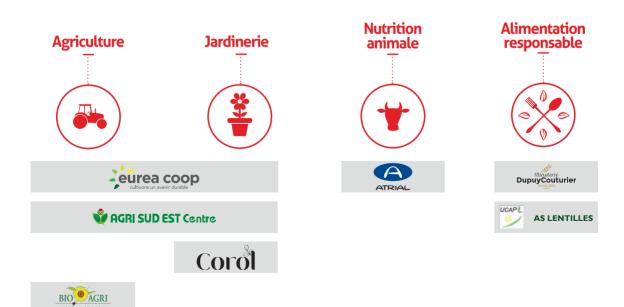
**Mécanisme de capacité**: les principaux points de consommation d'électricité du groupe Eurea sont volontaires, sur sollicitation de RTE, pour effacer ses consommations d'électricité sur une période de deux à quatre heures consécutives;

Mécanisme NEBEF (notification d'échanges de blocs d'effacement): A l'essai sur l'hiver 2022-2023, l'objectif est de proposer aux heures où le réseau est le plus sous tension (créneau en hiver 18h00 à 20h00) les capacités d'effacement des usines du groupe Eurea. Si les essais sont concluants c'est près de 1,7MW qui pourrait être proposés (soit un delta à produire de 3,4MW) au réseau.

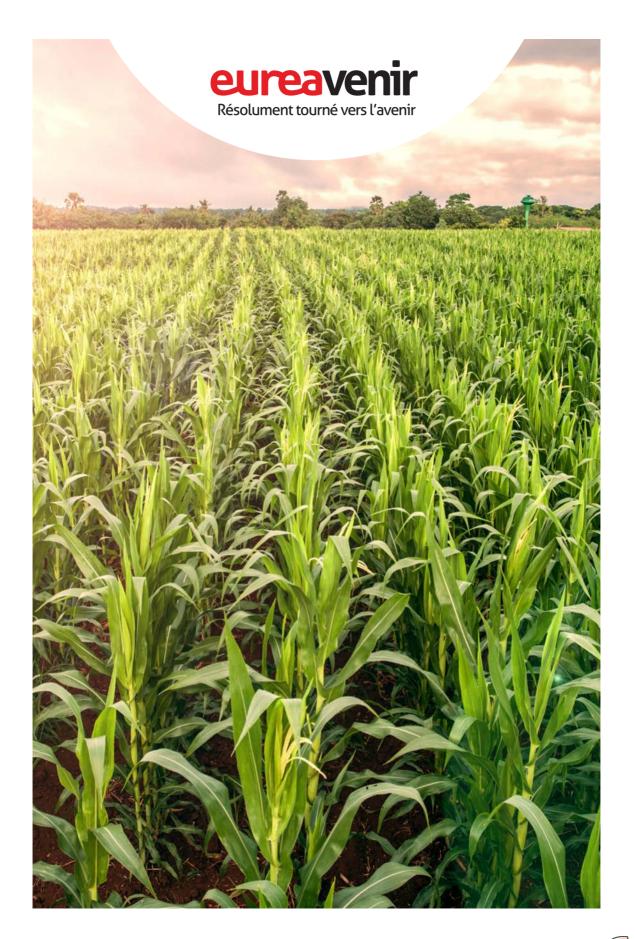
## DOMAINE D'APPLICATION DE LA DÉMARCHE

La démarche RSE mise en œuvre par le groupe Eurea s'applique à l'ensemble des sociétés pour lesquelles le groupe ou ses filiales exercent des activités de direction : il s'agit donc d'un périmètre opérationnel. De par leur nature, les holdings et les SCI (non représentées ci-dessous) ne seront pas concernées directement par les objectifs du groupe Eurea ni par la stratégie RSE (structures n'ayant aucun salarié et n'ayant aucune autre fonction que celle de détenir du foncier / des sociétés).









# 2. NOTRE STRATÉGIE

#### VALORISER L'ENGAGEMENT ET LE MODÈLE COOPÉRATIF

Lurea est un groupe coopératif dont le capital est stable (3470 adhérents et 600 salariés actionnaires).

La stratégie du groupe s'inscrit donc dans la durée, (durabilité des relations adhérents et collaborateurs, investissement dans le capital humain (formation, bienveillance...).

Le modèle de gouvernance démocratique (Assemblée Générale,

Conseil d'Administration, Bureau, Commissions, réunions de proximité) assure la maitrise des décisions stratégiques du groupe par les agriculteurs.

Les retours directs et indirects aux adhérents (économique, proximité, compétences techniques) doivent être attractifs et valorisés.

Les adhérents et salariés peuvent devenir actionnaires de la holding du groupe Eurea.

### DÉVELOPPER DES OFFRES, OUTILS ET SERVICES POUR L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Mise à disposition d'un ensemble de produits, de solutions techniques et de conseils améliorant l'efficacité de la production agricole (négociations fournisseurs, amélioration des rendements, gestion des ressources, supply chain...) et amélioration de l'impact de la production sur l'environnement et sur le bien être animal.

- · Améliorer la gestion de l'eau
- Bilan carbone
- Bien-être animal

Déploiement d'outils numériques permettant d'améliorer le pilotage technique, la traçabilité, la sécurité alimentaire et la qualité des produits agricoles.





#### ORGANISER ET ACCOMPAGNER DES FILIÈRES AGROALIMENTAIRES RÉGIONALES RESPONSABLES

Le groupe Eurea imagine, teste, construit et développe des filières agricoles et agroalimentaires internes ou en partenariat.

Ces filières vertueuses et responsables améliorent le revenu des agriculteurs et doivent répondre aux attentes sociétales et environnementales actuelles des consommateurs :



- Valoriser l'économie locale et régionale
- Maintenir la Biodiversité et améliorer l'impact sur l'environnement
- Assurer la sécurité alimentaire (sanitaire, protéines...)

Ces filières durables et compétitives devront permettre de créer de la valeur et d'assurer la juste rémunération des efforts et contraintes s'appliquant à la production.

Le groupe Eurea a la capacité d'investir dans des entreprises agroalimentaires pouvant permettre de conforter ses filières Responsables.

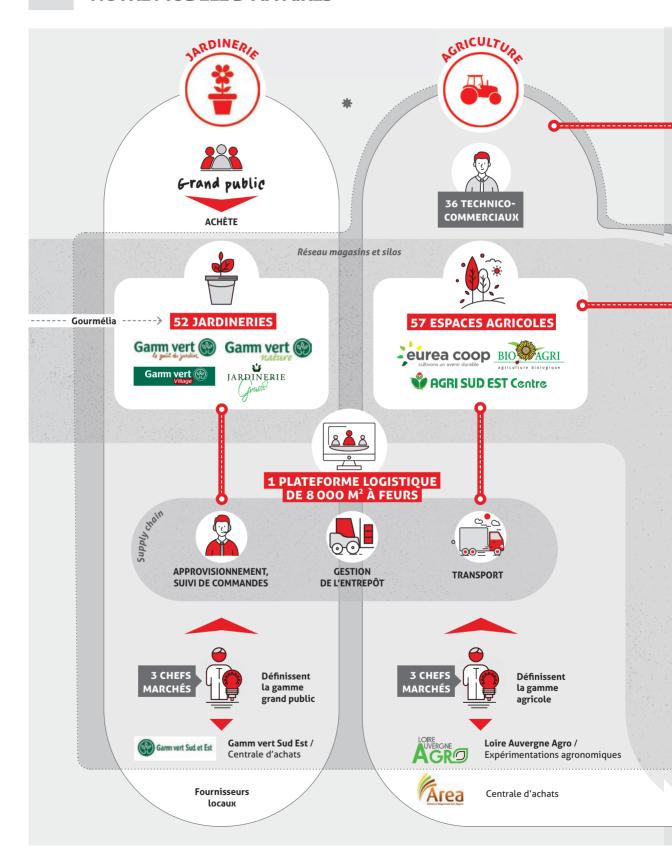
#### **DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE JARDINERIES**

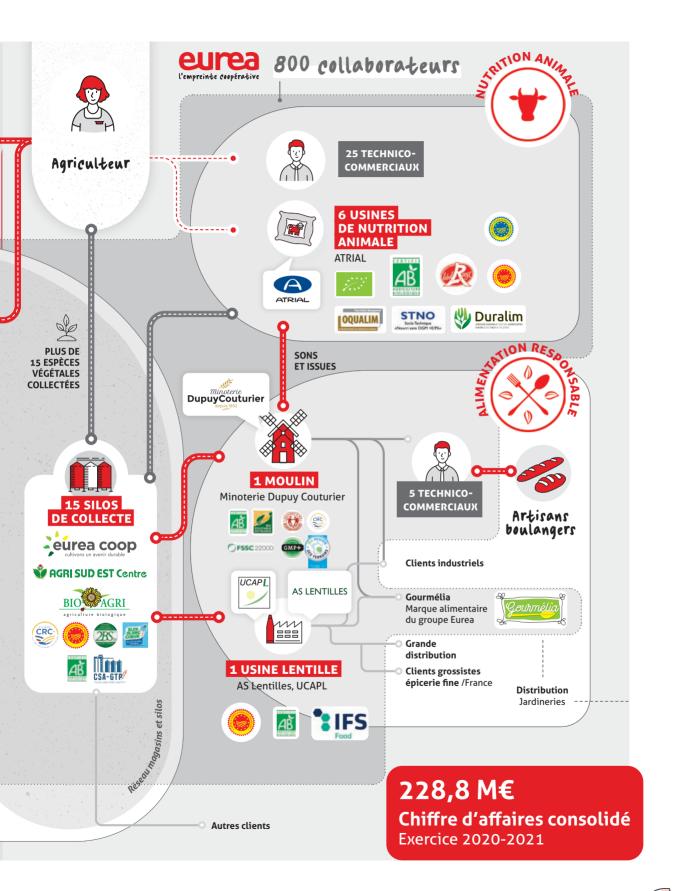
Une offre en phase avec les attentes des consommateurs :

- Soutenir l'autoproduction (potager, basse-cour...)
- Déployer une offre alimentaire locale (notamment avec des produits issus des exploitations adhérentes de la Coopérative)
- Promouvoir le jardinage écologique
- Améliorer le bien-être des animaux familiers (nutrition et santé animale)
- Favoriser le conseil en magasins (formation des collaborateurs, outils numériques)
- Développer une offre multicanal (physique et web)



# **NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES**





# 3. MÉTHODOLOGIE DE LA DÉMARCHE

La conduite générale de notre étude s'est faite selon les différents standards internationaux que sont la AA1000 AccountAbility Principles, la norme GRI Global Reporting Initiative, guides édités par La Coopération Agricole et la norme ISO 26000.

Un groupe de travail constitué en interne par l'ensemble des membres du comité de direction et du service RSE a été mobilisé dès les premières phases de cet ambitieux projet. Les premières missions de ce groupe ont donc été :

- d'identifier l'ensemble des parties prenantes pour les différentes activités du groupe et d'en déterminer leurs besoins et attentes principales vis-à-vis d'Eurea;
- de réaliser une analyse stratégique des enjeux qui gravitent autour des métiers du groupe (attentes sociétales, évolutions et perspectives sur ces métiers...).

Ces éléments identifiés, leur impact sur le groupe et réciproquement a été objectivé et côté selon quatre critères : Gouvernance, Stratégie, Activité & Performance.

Concrètement, les enjeux et attentes ont été notés selon leur importance (notes comprises entre 1 et 5) pour le groupe Eurea et pour ses parties intéressées.

L'évaluation ainsi faite par les membres du comité de direction a ensuite permis d'opérer une classification rationnelle et objective des enjeux et attentes en fonction de leur importance stratégique pour le groupe Eurea. Étude de matérialité
Près de 200
paramètres analysés
(enjeux, attentes et besoins)

#### POINT DE LANCEMENT, UNE DOUBLE ÉTUDE

Une des conditions sine qua none pour la pertinence d'une démarche RSE est la bonne identification des parties prenantes, de leurs besoins et attentes mais également les réponses aux deux questions suivantes : « De quelle(s) manière(s) nos activités impactent la partie prenante considérée » et « De quelle(s) manière(s) les activités de la partie prenante considérée nous impactent-elles ? ».

Cette étude a permis d'établir un inventaire des enjeux stratégiques en externe.

Dans le même temps, le groupe Eurea a identifié, pour chacun de ses métiers, ses forces et faiblesses. Cette analyse, complémentée d'un parangonnage sectoriel ainsi que d'une étude approfondie des hypertendances, a permis d'établir un listing des enjeux stratégiques en interne.



# LOGIGRAMME MÉTHODOLOGIQUE DE LA DÉMARCHE RSE DU GROUPE EUREA

Identification des parties prenantes

Détermination des «Besoins et Attentes» et hiérarchisation de leur importance Détermination pour nos métiers des forces, faiblesses, risques et opportunités; nos facteurs clefs de succès et enjeux stratégiques (benchmark, Objectifs de Développement Durable de l'Unesco, analyse des hypertendances)

Synthèse des enjeux stratégiques, Analyse des Risques et Opportunités

Matrice de matérialité, élément d'entrée pour la mise en place d'une stratégie RSE Groupe

Matrice de matérialité, élément d'entrée pour la mise en place d'une stratégie RSE Groupe

Suivi de ces plans d'actions par des indicateurs clefs de performance

Analyse des résultats par rapport aux objectifs

Validation par Organisme Tiers Indépendant et publication du rapport extra-financier prenant en compte les exigences de l'article L.225 du code du commerce Ensemble des collaborateurs → Pilotage par le responsable RSE

## LES PARTIES PRENANTES CONSIDÉRÉES

# LES PARTIES PRENANTES INTERNES

Il s'agit ici principalement des adhérents coopérateurs, des salariés du groupe, leurs représentants mais également d'autres actionnaires de certaines sociétés du groupe.

# LES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

Cela concerne entre autres les interprofessions/fédérations auxquelles les sociétés du groupe adhèrent et les syndicats nationaux. Ont également été intégrés dans ce périmètre différents groupes d'influence en lien avec les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de défense des consommateurs.

# LES PARTENAIRES COMMERCIAUX & FINANCIERS

Les clients des différents métiers du groupe Eurea, les fournisseurs & prestataires de services, les entreprises co-actionnaires de certaines sociétés du groupe.

# LES ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES

Différentes institutions ont ici été intégrées dans le périmètre de l'étude telles que les collectivités territoriales (mairies, département, la région, Etat et Union Européenne), les institutions publiques/services de l'Etat (préfectures, DDPP/DDCSPP, DIRECCTE, chambres d'agricultures, écoles/universités ...).



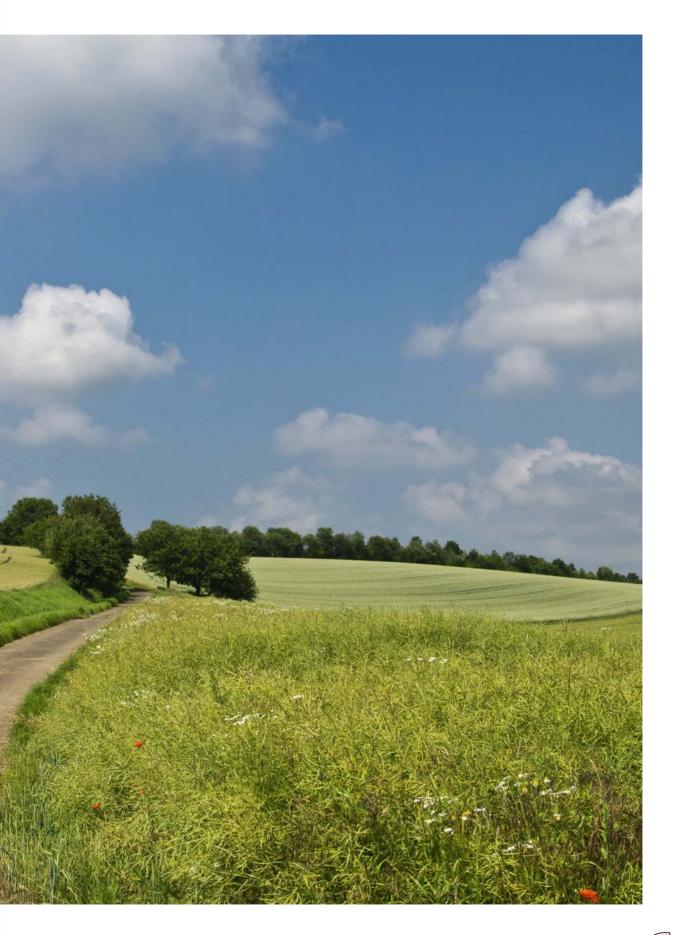




# **PARTIE 2**

# ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ

Résultats et objectifs



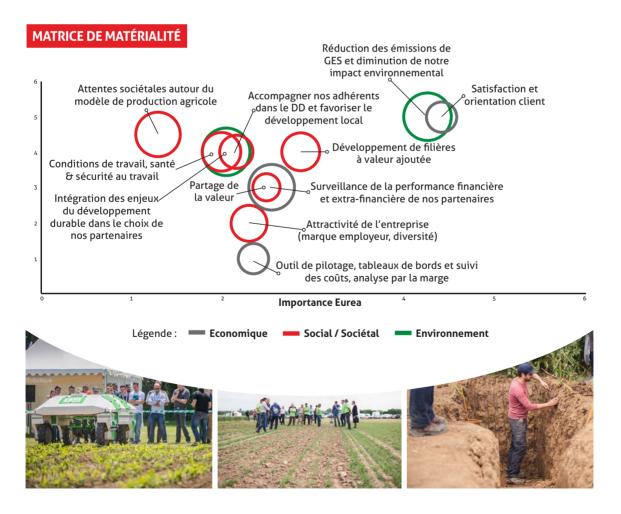
# 1. ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ ET DÉFINITION DES ENJEUX STRATÉGIQUES

La finalité d'une étude de matérialité est de « sélectionner les informations au regard de leur pertinence pour le groupe Eurea puis de les hiérarchiser en fonction de leur importance du point de vue du groupe et de nos parties prenantes » (IGF, 2016). Ces éléments sont ensuite pondérés par leur probabilité d'occurrence.



La matrice de matérialité ci-dessous présente, en abscisse, l'importance de l'enjeu considéré en interne et, en ordonnée, son importance pour les parties prenantes du groupe.

Cette approche visuelle permet d'identifier les enjeux stratégiques et ainsi de déterminer une stratégie RSE objectivée, les moyens à mettre en œuvre pour y répondre ainsi que les modalités de suivi c'est-à-dire les indicateurs clefs de performance retenus.



# NOS ENJEUX STRATÉGIQUES

Les enjeux critiques du groupe Eurea ont été mis en corrélation avec les ODD (objectifs de développement durables) de l'Unesco, illustrant ainsi leur convergence avec les enjeux majeurs mondiaux (Unesco, 2015).

Enjeux critiques	ODD			Indicateur de performance
Réduction des émissions de gaz à effet de serre et diminution des impacts environnementaux	7 Design Property Transcolor Administration	13 MESARES RELATIVES A LA LIETE CONTRE LES CHAMPIONES CHAMPIONES CHAMPIONES	15 W REMITTEE	*CO <sub>2éq</sub> émis scope 1&2/CA consolidé
Satisfaction des clients et respect des engagements contractuels et extrafinanciers	3 HONE SANT	11 TRUES OF STREETS STREETS		* Pourcentage des sites de productions alimentation humaine et animale certifiés sécurité sanitaire * NPS Jardineries et taux de RC sites de production
Développement de filières à valeur ajoutée	1 or numeri	3 some fast	8 TRANSA DÉCONT ÉCONOMIQUE	* % collecté en filière qualité * Evolution du CA Gourmélia
Protection de la biodiversité et bien-être animal	7 (HERELE PROPRIE ET BYLK COSTI AMORIANE)	13 MESINES RELATIVES ALA LUTTE CONTRE LES CHANGIMINES CLIMATIQUES	15 W IRRESTRE	*Evolution des surfaces d'IAE
Accompagner l'agriculture et les modèles de production agricole dans le développement durable en lien avec les attentes sociétales	7 DELECT PROPER STEEL PROPERTY STEEL	13 NESHAS RELIPIVES A A LITTE COMME LES CHARGEMENTS CLAMPAGES	15 W HARSTON	* Nombre d'utilisateur des outils permettant une limitation des intrants agricoles (Farmstar) et/ ou amélioration des pratiques *Evolution des surfaces d'IAE
Réduction des consommations en eau des jardineries	6 AND PROPRE ET ASSAURCESIMENT	14 WE ACQUARTIQUE		* Evolution de la consommation en eau n/n-1 (indicateur de suivi pour l'exercice 2020-2021)
Améliorer l'attractivité de l'entreprise	5 FORLISE ENTIRE	8 TRANSA DÍCINT ET CRIDISSANCE ECONOMIQUE	10 secures	*Index égalité femme – homme *Turnover *Taux de promotion interne *Intégration des jeunes
Enjeux majeurs		ODD		Indicateur de performance
Partage de la valeur	1 mmet Îrăîr	8 TRANSAL DÉCONT ET CROSSARCE ÉCONOMIQUE	10 Mounts	Montant des intéressements salariés & agriculteurs en % du RN ou du CA
Améliorer les conditions de santé & sécurité au travail	3 score sant			AT TF TG & évolution
Enjeux à suivre		ODD		Indicateur de performance
Intégration des enjeux du développement durable dans le choix de nos partenaires économiques	7 Descriptions	13 MESIRES RELATIVES LIST CONTRE- LES CHARGINASIS CLAMBINASIS CLAM	15 W HANSON	Plan d'action 2021 2022
Outils de pilotage & tableaux de bords adaptés	8 HANNA DÉCENT ÉCONOMORI ÉCONOMORI			Développement des outils de suivi y compris DPEF

# **PARTIE 3**

# PLAN D'ACTION OPÉRATIONNEL

Diagnostic et réalisations



# 1. RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DIMINUTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



### **AXE VÉHICULES**

### TRANSPORT DE MARCHANDISE

Les filiales du groupe Eurea ayant une activité de transport, Eurea Distribution et Atrial, ont fait le choix de s'engager auprès de la Charte Objectif CO2 et de faire valider par l'ADEME et la DREAL la pertinence du plan d'action porté par le groupe.

Les principaux points de ce plan d'action se déclinent en quatre axes :

#### Axe véhicule

continuer les investissements sur le parc de poids lourds en remplaçant les véhicules les plus anciens (aux normes EURO IV et V) pour des véhicules neuf plus performant en termes de consommation et d'émission de GES. C'est ainsi qu'au cours de l'exercice 2021-2022, deux nouveaux véhicules en norme EURO VI ont fait leur apparition dans le parc. Ces véhicules ont également la particularité de pouvoir fonctionner avec deux carburants différents : le gazole mais également le B100 (voir point spécifique à ce sujet);

#### Axe conducteur

Les données présentées par l'ADEME démontrent que les conducteurs de poids lourds du groupe ont également un rôle primordial dans l'amélioration de la performance environnementale du groupe. C'est ainsi que, pour les accompagner dans de nouvelles méthodes de travail, le groupe Eurea a validé la formation à l'écoconduite de l'ensemble de nos chauffeurs. L'objectif est de pouvoir gagner près de 5% des consommations de carburant sur le périmètre poids lourds grâce à une conduite plus sobre et plus sécurisante pour les salariés.



#### **Axe organisation**

En parallèle, Eurea Distribution et Atrial sont en train de revoir complètement la manière dont sont organisés les flux logistiques et les plans de tournée. Des investissements sont en cours dans un logiciel de TMS (transport management system) permettant d'automatiser et d'optimiser un certain nombre de nos flux, que cela soit pour les activités de livraison en magasin, auprès de nos agriculteurs partenaires mais également pour notre activité de dépose de bennes dans les champs durant les collectes de céréales et oléo protéagineux. Ce logiciel permettra en outre d'avoir un suivi optimisé des indicateurs clefs de performance de notre activité transport en proposant en temps direct un certain nombre d'indicateurs tels que le suivi des t.km, la performance éco conduite etc.

#### Axe carburant

Pour finir, l'autre innovation majeure sur la partie poids lourds de l'exercice 2021-2022 est l'arrivée de véhicules compatibles au B100, biocarburant produit à partir de colza français. Ces véhicules, neuf ou ayant été rétrofité, basés sur notre site industriel et logistique de Feurs (seule station B100 du groupe pour le moment) ont ainsi utilisé en substitution du gazole de biocarburant permettant en approche ACV (analyse de cycle de vie) de réduire les émissions de GES de 60% par rapport au gazole.

Le plan d'action global porté par le groupe Eurea s'inscrit dans le temps long mais les premiers résultats sont encourageants. En effet, pour suivre notre performance globale sur le transport, nous avons établi un indicateur permettant de déterminer notre niveau de dépendance au gazole dans notre modèle d'affaire avec un objectif clair de réduction de cette dépendance afin d'assurer la pérennité du groupe.



### PARC DE VÉHICULES LÉGERS

Bien que l'enjeu soit moins important pour le groupe que la maîtrise et l'amélioration de notre performance poids lourds/transport de marchandise, il était primordial que le groupe Eurea s'empare également de l'amélioration de la performance de son parc de près de 160 véhicules légers (véhicules de fonction, de société, charriots élévateurs etc.).

Il avait été présenté dans la DPEF (déclaration de performance extra-financière) de l'exercice 2020-2021 les ambitions du groupe pour la transition du parc de VL et l'amélioration de la performance environnement de la seconde activité la plus consommatrice de gazole du groupe Eurea.

La stratégie relative à l'attribution et au changement du parc de VL en véhicules électriques a légèrement évolué depuis que les premiers véhicules électriques sont arrivés sur le parc. En effet, la technologie et ses contraintes étant nouvelles, le groupe Eurea a souhaité réaliser des essais sur différents usages :

- Le premier est un usage domicile du salarié, site de travail ce qui représente 90% des trajets effectué par le salarié. Le véhicule retenu pour cet usage est la Peugeot e-208.
- Le second usage correspond à un Citroën e-Berlingo pour un usage technicocommercial. Ce véhicule a été attribué à l'essai à un salarié électro compatible (kilométrage quotidien moyen < 100km). Pour cet usage en particulier, dans la mesure où le salarié est régulièrement sur les routes, il a été nécessaire de l'équiper en borne de recharge à son domicile.



Suite à ces essais, l'approche du service achat véhicules légers à légèrement évolué. Initialement, l'objectif était de remplacer les véhicules thermiques (de grande autonomie) par des véhicules électriques permettant de garder l'autonomie potentielle la plus proche des véhicules gazole. Désormais, l'attribution de ces véhicules se fera selon deux critères : l'électro compatibilité du salarié et ses usages. Ce sont ces deux éléments qui permettront de déterminer quel modèle et quelle autonomie de batterie nous avons besoin. Le constat était le suivant, pour le premier usage, le véhicule a une autonomie potentielle de 350km. Or, le salarié, pour plus de 90% de ses trajets, réalise des déplacements A/R domicile travail par jour inférieurs à 40km.

Rétrospectivement, que l'on raisonne en gain d'émission de gaz à effet de serre, en gain de ressources naturelles (notamment les composants présents dans les batteries), en pertinence économique et environnementale, il aurait été plus pertinent d'attribuer pour cet usage un véhicule de plus faible autonomie.

C'est cette stratégie qui sera retenue pour les nouveaux achats 2022-2023 en véhicules électrique : des achats correspondant à 90% des usages et laisser la possibilité au salarié qui, dans le cadre de ses fonctions, doit ponctuellement réaliser des trajets plus longs, d'emprunter un véhicule thermique au garage du groupe Eurea.

Par ailleurs, des essais écoconduites ont été réalisés au cours de l'exercice 2021-2022 sur un véhicule représentatif du parc de VL du groupe.

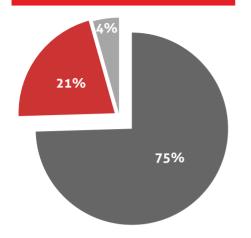
Le véhicule de test a été conduit en respectant les préconisations d'écoconduite et notamment :

- Ne pas dépasser les 2000 tr/min;
- Recours systématique au régulateur de vitesse;
- Anticipation du trafic pour anticiper les freinage et recours au frein moteur ;
- Vitesse de 110km/h maximum sur autoroute :
- Arrêt du moteur au-delà de 20 secondes d'arrêt (véhicule sans stop & start).

La moyenne des consommations au 100km du parc de VL est de 4,99l. Le véhicule conduit selon les principes de l'écoconduite a consommé au minimum 4,05L/100km (parcours moyen avec peu d'autoroute) soit un gain d'environ 0,9L/100km ramené à 0,5L/100km pour des trajets comprenant une plus grande proportion d'autoroute.

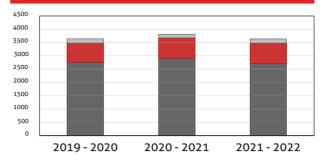
Or, les VL du groupe Eurea parcourent environ 1 800 000km/an soit une consommation moyenne de gazole pour ces véhicules d'environ 89 821L. La généralisation de l'écoconduite pourrait permettre de réduire la quantité de gazole utilisée à 72 900L soit un gain de près de 17 000L/an.

### RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES (TCO2ÉQ) PAR TYPE DE VÉHICULE Exercice 2021-2022



### RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES (TCO2ÉQ) PAR TYPE DE VÉHICULE

par exercice



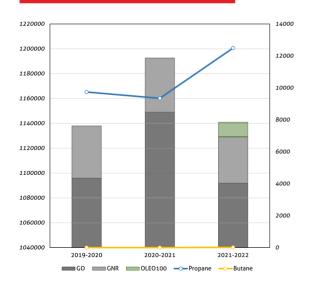
**LÉGENDE** 

■Poids Lourd ■Véhicules lége

■Véhicules légers ■Engins de manutention

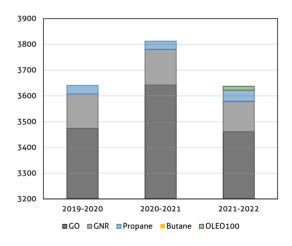
# ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS PAR CARBURANT

Par exercice



### ÉVOLUTION DES GES (TCO2ÉQ) PAR CARBURANT

Par exercice

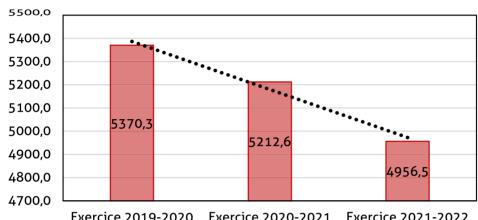


#### **INDICATEUR DE SUIVI**



\*Entre l'exercice 2020-2021 et 2021-2022, l'indice de dépendance gazole du groupe Eurea a baissé de 4,912%.

#### **EVOLUTION DE L'INDICE DE DÉPENDANCE GAZOLE DU GROUPE EUREA** (en L/M€ de CA consolidé)



Exercice 2019-2020 Exercice 2020-2021 Exercice 2021-2022

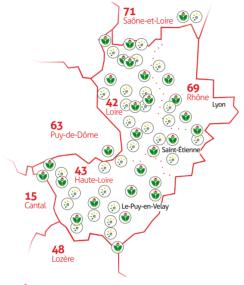


### **AXE BÂTIMENTS**

Le groupe Eurea, de par sa forte implantation en région Auvergne-Rhône-Alpes, bénéficie d'un réseau important de magasins (sous franchise Gamm vert), de silos de collectes et de stockage de céréales & oléo-protéagineux mais également de sites industriels :

#### **AGRICULTURE: RÉSEAU DE DISTRIBUTION**

#### AGRICULTURE: SILOS DE COLLECTE DE CÉRÉALES

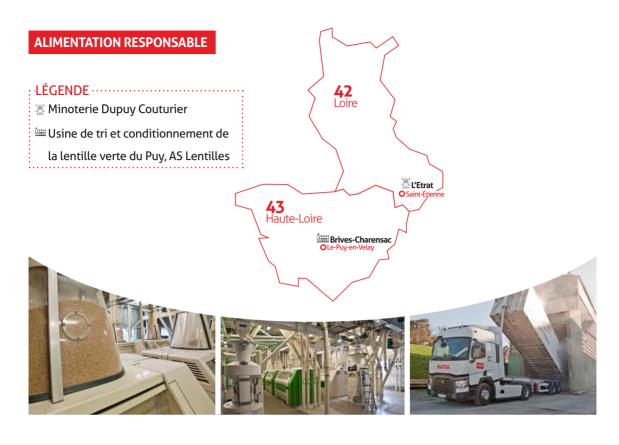


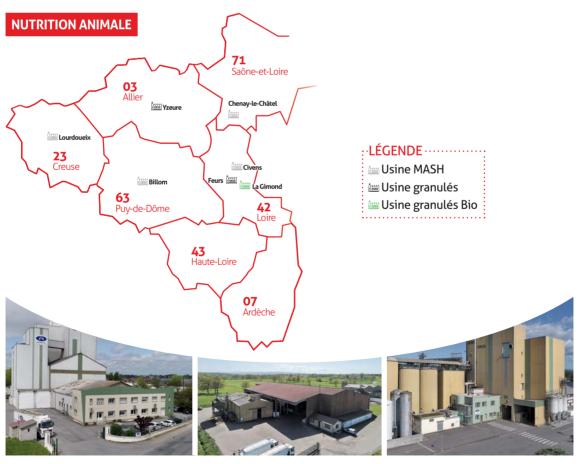












Le groupe Eurea, dans un souci d'amélioration de sa performance environnementale et économique avait identifié lors de son analyse stratégique la nécessité de mettre en œuvre un plan d'action ambitieux en plusieurs étapes qui vise à limiter la quantité d'énergie dont nous avons besoin pour continuer à fonctionner. La pertinence de cette analyse, dans un contexte de pénurie d'énergie et d'augmentation extrême des prix de marché n'est plus à démontrer.

C'est ainsi que pour l'exercice 2022-2023, le groupe a fixé des objectifs importants de réduction des usages de l'énergie pour chacune de ses catégories d'usage. Pour ce faire, plusieurs étapes clefs ont été déterminées. Dans un premier temps, le groupe Eurea a investi dans un système de management de l'énergie pour l'ensemble de ses sites.

Le but : connaître la manière dont l'ensemble de ses sites et plus particulièrement les magasins et bureaux consomment.

Cet outil informatique permet d'agir à plusieurs niveaux :

- Suivre les budgets liés à l'énergie (électricité et gaz);
- Corriger les données de consommation des facteurs météorologiques et de leur surface en raisonnant par consommation de kWh totaux d'énergie finale par mètre carré DJU. Concrètement, cela permet d'établir des comparatifs de performance entre un magasin de 100m² situé dans la plaine de la Loire à un magasin de 3000m² situé en zone de montagne.
- Donner accès à l'ensemble de ces sites à leurs courbes de charge avec une mise à
  jour rapide (<24h) de ces informations. Cette fonctionnalité, la plus importante à ce
  niveau, leur permet d'une part qu'aucun appareil électrique inutile ne soit resté en
  marché durant les nuits, les dimanches ou autres jours fériés et, d'autre part, que
  les paramétrages des horloges électriques (présentes notamment sur les tableaux
  électriques) fonctionnent correctement.</li>

C'est ainsi que cet outil, mis en place au niveau des magasins et sites tertiaires devrait permettre de réaliser les économies de consommation de niveau 1 en réduisant les consommations inutiles au bon fonctionnement du site.

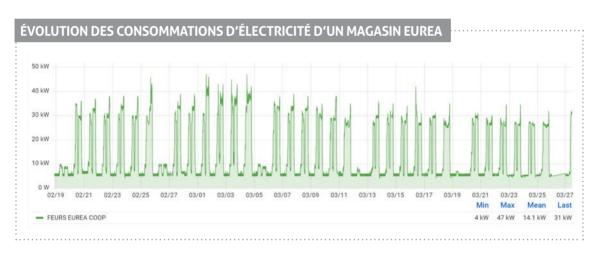


#### Sites tertiaires (magasins, entrepôts et bâtiments administratifs)

Notre objectif : réduire de 10% nos consommations d'énergie (électricité, gaz naturel, propane et fioul).

En complément, des consignes d'exploitations relatives aux usages de l'énergie ont été données à l'ensemble des magasins dans le contexte actuel de pénuries probables d'énergie. Les consignes de chauffage notamment, (premier poste de consommation d'énergie pour les magasins) ont été données afin de réduire d'au moins 20% en moyenne les dépenses liées à cet usage.

Enfin, différents travaux d'efficacité énergétiques ont été entrepris. Dans un premier temps, l'ensemble du relamping LED qui avait été validé pour l'exercice 2021-2022 a été effectué. En complément, un calorifugeage des systèmes de transport d'eau chaude de chauffage de la chaudière vers des aérothermes a été réalisé sur notre magasin pilote. L'efficacité de ces deux chantiers, menés de façon concomitante au sein de notre magasin a été spectaculaire comme le montre l'évolution des consommations d'électricité ci-dessous :





#### Sites secondaires (usines et silos)

Pour les sites secondaires, l'approche a été sensiblement différente dans la mesure où les dépenses d'énergie accessoires/de confort sont très faibles voir nulles. En effet, des cartographies des consommations avaient été réalisées et ont démontrées que près de 98% des consommations d'énergies des sites industriels étaient liées au process et que 90% des dépenses énergétiques des sites secondaires étaient réalisées par nos trois principaux sites de production : Feurs, Yzeure et l'Etrat.

Notre objectif : réduire de 10% nos consommations d'énergie (électricité, gaz naturel, propane et fioul).

C'est donc naturellement sur ces trois sites que se sont concentrés les efforts avec une approche en quatre étapes :

#### 1. METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTION DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

L'objectif est de réduire, en améliorant l'organisation du système de production, la quantité d'énergie nécessaire pour produire une tonne de produit fini (farine, aliment pour animaux d'élevage).

#### a. Changer la forme du produit

Les cartographies des consommations d'énergies réalisées pour les deux principales usines d'Atrial (Feurs & Yzeure) ont démontré que 60% des consommations d'énergie de ces sites (gaz et électricité) étaient utilisées pour produire de l'aliment sous forme de granulé. En effet, le process de fabrication de ces granulés nécessite une quantité importante de vapeur (produite par une chaudière au gaz naturel) et que, le process proche de l'extrusion est également très énergivore.

Afin de limiter nos usages d'énergie, l'ensemble des principaux produits des usines Atrial seront proposés sous forme de farine permettant donc côté Atrial de réduire les consommations d'énergies et côté client, réduire le prix d'achat des aliments (qui sont également confrontés depuis 2022 à une inflation record).

#### b. Améliorer la visibilité des usines sur le planning de production

Le constat réalisé sur les usines était que le planning de fabrication à j+1 ou même pour le jour même était régulièrement susceptible d'être modifié par une/des commande(s) de dernière minute. D'un point de vue industriel, l'objectif est d'avoir un planning clair, stable, défini en avance permettant d'organiser au mieux le séquençage des productions, regrouper les produits identiques et limiter les temps d'arrêt des lignes pour changement

de production (qui nécessitent parfois des changements de matériels). Il a donc été décidé deux choses :

- le délai commande/livraison est désormais de 72h00 ouvrables ;
- pour les commandes urgentes ne respectant pas ce délai, un produit de dépannage sera livré (notamment pour les élevages volailles et porcins qui subissent parfois un manque de visibilité de leurs clients).

#### c. Réduire l'amplitude horaire de fonctionnement des usines

Pour les raisons de manque de visibilité évoquées ci-dessus, il était fréquent que les usines (fonctionnant pourtant 24h/24h du lundi au vendredi) aient à tourner certains week-ends alors que le volume global produit était inférieur aux capacités techniques de ces sites. La nouvelle organisation des fonctions commerciales permet donc de valider, sauf cas exceptionnel de volumes commandés dépassant notre capacité de production sur 5 jours, de ne plus produire les week-ends.

Les économies d'énergies sont réelles puisque cela permet d'économiser le coût énergétique de la mise en route des usines.

#### 2. AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Outre les changements organisationnels, d'importants efforts ont été réalisés en termes d'investissements sur les usines. C'est ainsi qu'en juin 2022, la chaudière gaz de l'usine de Feurs a été changée par une chaudière dernière génération équipée d'un système de récupération de chaleur des condensats. La vérification et la



quantification des économies de gaz générées par cet investissement se fera au cours de l'hiver 2022-2023.

En complément, des audits de performance des circuits d'air comprimé ont été réalisés. Il a été identifié au cours de ces investigations de nombreux défauts dans les circuits pneumatiques engendrant des fuites d'air comprimé et donc un gaspillage de l'énergie nécessaire pour le produire. Les gains de consommation d'électricité pourraient représenter l'équivalent de 50 000€/an.

Les travaux sont encore en cours et devraient être terminés pour le début de l'hiver 2022-2023.

#### 3. DÉVELOPPER LA FLEXIBILITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le constat est clair, plusieurs dysfonctionnements dans la manière dont ont été gérées production, fourniture et vente des énergies (électricité et gaz naturel principalement) mettent en très grande difficulté l'ensemble des PME/TPE et ETI qui ne sont, de fait, éligibles à aucune aide. Les conséquences économiques risquent d'être délétères pour le pays car ces entreprises sont directement impactées par les mauvaises décisions (voir absence de décision) prises au niveau national et européen.

En complément des difficultés économiques, le France risque fortement d'être en situation de pénuries de gaz et d'électricité dans les hivers à venir. En effet, si la confiance des gestionnaires de l'énergie semble relativement forte pour 2022-2023 (sauf évidemment en cas d'hiver particulièrement froid), elle est en revanche beaucoup plus incertaine pour les hivers à venir (dans le stock actuel de gaz européen par exemple, plus de 50% est en provenance de Russie qui n'a coupé les livraisons que tardivement).

Il est donc fort probable qu'entreprises et particuliers connaissent dans les années à venir des coupures d'électricité et gaz.

C'est dans ce contexte que le groupe Eurea a souhaité renforcer les mécanismes auquel il s'était inscrit dès 2021.

Pour rappel, fin 2021, le groupe Eurea s'est engagé auprès de RTE à réduire de 1,2MW notre puissance pendant quatre heures consécutives durant trois des jours PP2 (jours durant lesquels la situation du réseau électrique est la plus tendue : la demande dépasse les capacités de production).

Pour 2022, ce dispositif a été reconduit mais à la hausse avec une usine supplémentaire qui participera à ce dispositif. Désormais, le groupe Eurea mettra à disposition 1,7MW soit un total potentiel (si le groupe est sollicité à 100% ce qui est fort probable étant donné le contexte général) de plus de 20 MWh d'électricité soit en quelques heures l'équivalent de la consommation annuelle moyenne d'environ 10 foyers français.

En plus de ce mécanisme élargi pour 2022 et 2023, le groupe Eurea est en phase de test pour effacer systématiquement ses usages d'électricité entre 19h00 et 20h00 durant l'hiver (créneau où la demande globale est la plus importante en France) participant de fait à l'effort général demandé par le dispositif Ecowatt. Cela pourrait, si les essais sont concluants, l'équivalent de **56 MWh** supplémentaires.

Evidement ces efforts sont très contraignants pour les sites de production du groupe Eurea et nécessitent une organisation sans faille entre les équipes commerciales, de production et le transport.

D'autres mécanismes, confidentiels pour le moment, sont à l'étude pour améliorer encore notre participation à la flexibilité électrique.

Pour le gaz, le groupe Eurea a fait part de son souhait, pour ses principaux sites industriels, de renoncer purement et simplement à l'utilisation du gaz naturel. Cela représente environ

9 GWh de gaz naturel qui serait remis à disposition des autres consommateurs soit la consommation annuelle moyenne de gaz de **820 foyers français.** 

Si cette décision a été validée par les services de l'état pour notre principal site, la validation du dossier présenté par Atrial reste à l'étude pour notre seconde usine. Sous réserve de validation, ces modifications seront effectives début 2023.

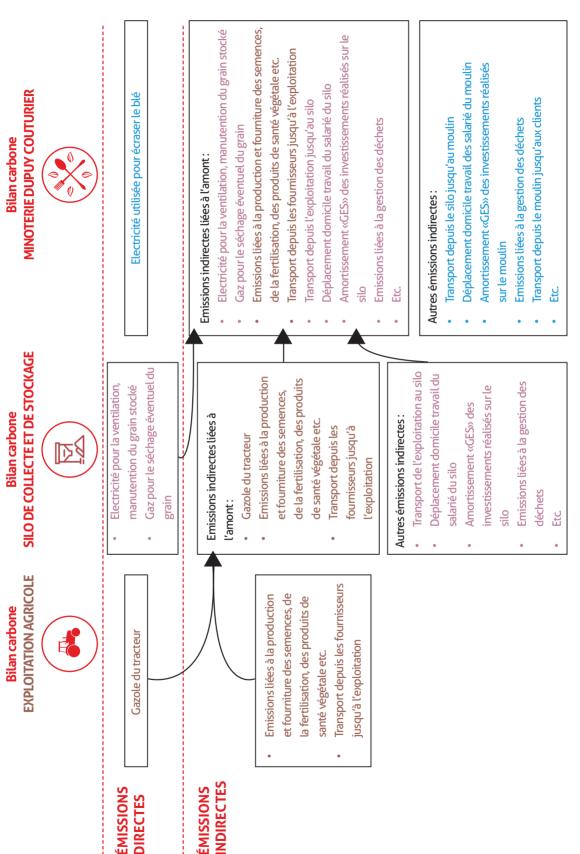


## **BILAN CARBONE ET PÉRIMÈTRE 3**

Depuis l'exercice 2020-2021, le groupe Eurea communique sont bilan carbone. Historiquement, celui-ci a été calculé selon les périmètres 1 et 2. Concrètement, cela correspond aux émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergies (soit émissions directes comme le gazole, le gaz naturel etc. soit indirectes pour l'électricité). Pour l'exercice 2021-2022, la principale nouveauté est que le calcul du bilan carbone s'est également porté sur le périmètre 3, c'est-à-dire les émissions de GES générées indirectement par le groupe.

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions considérés
Périmètre 1 – Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
	3	Emissions directes des procédés hors énergie
	4	Emissions directes fugitives
Périmètre 2 – Emissions indirectes - Energies	5	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité
	6	Emissions indirectes liées à l'utilisation de réseaux de chaleur/froid
Périmètre 3 – Emissions indirectes - Autres	7	Produits et services achetés
	8	Bien immobilisés
	9	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie non incluses dans les périmètres 1 et 2
	10	Transport de marchandise amont et distribution
	11	Déchets générés
	12	Déplacements professionnels
	13	Déplacements domicile travail
	14	Transport de marchandise aval et distribution
	15	Transformation des produits vendus
	16	Utilisation des produits vendus
	17	Fin de vie des produits vendus
	18	Actifs en leasing aval
	19	Franchises
	20	Investissements

#### En prenant l'exemple de l'achat de céréales :



L'exemple ci-dessus n'a pas vocation à être exhaustif mais permet d'illustrer le principe général de la méthode du bilan carbone et notamment du périmètre 3.

#### RAPPEL SUR LES PÉRIMÈTRES

La méthode consiste à séparer les différents périmètres d'émissions de GES.

- Périmètre 1 : émissions directes de GES produits par une activité. Cela correspond par exemple à l'utilisation de carburant par une voiture : les émissions de GES via le pot d'échappement se font directement à l'endroit où le carburant est utilisé;
- Périmètre 2 : émissions indirectes liées à l'énergie. Cela correspond par exemple à l'électricité qui a nécessité des émissions de GES pour être produite mais ces émissions ne se font pas géographiquement à l'endroit où l'électricité est consommée (centrale électrique par exemple);
- Périmètre 3 : Il s'agit de toutes les autres émissions indirectes. Le calcul d'un bilan carbone incluant le périmètre 3 nécessite de circonscrire l'étude et un cadre en amont du calcul.

#### **DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE 3**

Les méthodes « officielles » de calcul listent entre 20 et 25 critères d'émissions de GES à analyser pour réaliser un bilan carbone. Quelque soit la méthode retenue, le principe est le même. En prenant l'exemple simplifié du bilan carbone de la minoterie Dupuy Couturier présenté précédemment :

- Le bon fonctionnement de la minoterie nécessite :
- Des infrastructures (bâtiment et matériels);
- Des personnes compétentes ;
- De l'énergie (électricité en l'occurrence et gazole);
- Des matières premières (céréales et graines principalement);
- De transport de marchandise (amont et aval);
- Du matériel informatique et consommable des fonctions support (téléphone, PC, papier, imprimante, serveurs informatiques etc.).

Ainsi, pour calculer le bilan carbone de la minoterie, il convient de prendre en compte dans le calcul :

- La somme des émissions de GES liées à l'amont. Dans l'exemple ci-dessus, en achetant du blé à une exploitation agricole, le silo « achète » /récupère à son compte l'ensemble des émissions de GES directes et indirectes qui ont été nécessaires pour produire et acheminer ce blé;
- La minoterie achetant son blé au silo récupère elle à son compte le bilan des émissions de GES directes et indirectes du silo mais également celles de l'agriculteur.

Il apparait donc clairement que le choix du périmètre est déterminant pour garder un cadre cohérent. Sans cela, la méthode ne fonctionne plus. Par exemple :

En achetant du blé à un silo, j'intègre dans mon périmètre 3 le bilan carbone du silo mais également la partie des émissions directes et indirectes des exploitations agricoles qui ont fournies leur blé au silo. Parmi ces émissions indirectes, ces exploitations agricoles ont acheté des semences à un fournisseur qui s'est lui-même fourni auprès de semenciers. Ces semenciers, pour les produire, ont eu besoin d'infrastructures, de chercheurs qui ont eux-mêmes générés des émissions de GES (matériel de laboratoire, cursus scolaire etc.) et ainsi de suite.

L'autre risque relatif à cette méthode est la double comptabilité des émissions de GES. En effet, la méthode présentée dans le tableau précédent montre qu'il convient de reprendre pour soit l'ensemble des émissions directes et indirectes liées à l'amont qui sont liées à l'activité du groupe Eurea qui, rajoute ensuite ses émissions du périmètre 1 et 2. Ainsi, en théorie, les clients à l'aval du groupe Eurea, devraient ainsi récupérer pour leur compte les émissions directes et indirectes du groupe Eurea sur les produits qu'ils achètent et les transmettre, de proche en proche, jusqu'à l'utilisateur final : le consommateur.

C'est notamment pour ces raisons que la méthode retenue par le groupe Eurea est la suivante :

- Le calcul des périmètre 1 et 2 permet au groupe Eurea de mesurer et vérifier l'efficacité des plans d'actions relatifs à la réduction des consommations d'énergie;
- Le périmètre 3 en revanche, permet au groupe Eurea, en fonction des principaux postes d'émissions indirectes, de hiérarchiser par importance les efforts qui devront être fournis par, notamment, les services achats.

Autre limite de la méthode du bilan carbone est que les actions réduisant les émissions de gaz à effet de serre ne peuvent pas apparaître et doivent être présentées séparément. Il s'agit donc moins d'un bilan qu'une synthèse des émissions directes et indirectes.

La difficulté principale de cet exercice réside dans la grande diversité des fournisseurs et biens et services qui travaillent avec l'ensemble des filiales du groupe Eurea (plus de 5000 agriculteurs rien que pour l'activité collecte de céréales et oléo protéagineux). Le principe sous-jacent du périmètre 3 est que, de fait, plus un acteur économique est en aval d'une chaine de valeur, plus il va concentrer les émissions de GES. Dans le cas d'Eurea, son bilan carbone global est donc, la somme de tous les produits et services achetés par le groupe additionné des émissions liées aux consommation d'énergie du groupe.

Globalement, les constats sont les suivants :

- Les émissions liées aux usages de l'énergie du groupe représentent une part minime dans le bilan carbone global;
- Les achats de matières premières agricoles et de transport représentent une part significative des émissions.

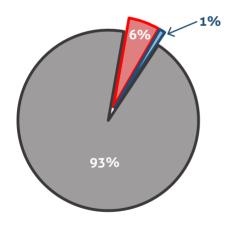
Ces constats doivent en revanche être pondérés par le fait que, pour réaliser ce calcul, il n'était pas possible pour le groupe d'aller faire des bilans carbones chez l'ensemble de ses fournisseurs directs et indirects de biens et services. Le calcul s'est fait sur la base de bases de données et d'analyses de ratios financiers.

Par exemple : le bilan carbone retenu dans l'étude pour le blé s'est basé sur des données issues d'Agribalyse (base de données fournie par l'ADEME) qui donne une moyenne française. Il est fort probable que, dans les faits, le bilan carbone du blé produit par les agriculteurs partenaires d'Eurea soit moindre que celui d'agriculteurs de la Beauce du fait d'une utilisation moindre de fertilisants azotés (très émetteurs en GES).

Par ailleurs, le bilan carbone ne prend en compte que les émissions de gaz à effet de serre et ne tient pas compte des autres impacts environnementaux (nitrification des sols, artificialisation des sols, impacts sur l'eau etc.).

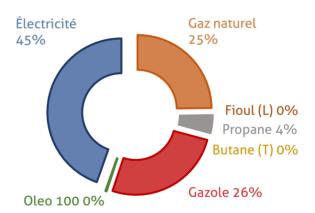
Il permettra en revanche de cibler les efforts qui seront réalisés par les services achats du groupe Eurea pour améliorer la performance globale de ces émissions indirectes (les achats dits "bas-carbone" sont par ailleurs le plus souvent les plus résilients aux fluctuations de marchés).

#### RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO2ÉO PAR SCOPE



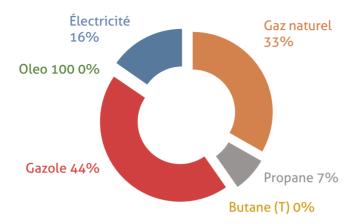
# ■Total Scope 1 ■Total Scope 2 ■Total Scope 3

#### RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS EN KWH / SOURCE D'ÉNERGIE





#### RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES PAR SOURCE D'ÉNERGIE (SCOPE 1 ET 2)



#### :·LÉGENDE·····

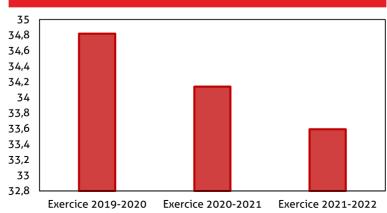
- Electricité (kWh)
- Gaz naturel (kWh)
- Propane (T)
- Fioul (L)
- Butane (T)
- Gazole (L)
- Oleo 100 (L)

#### **INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE**



Baisse de 1,60% de l'indice de dépendance carbone avec, au titre de l'exercice 2021-2022, 33,59 TCO2éq / million d'€ de chiffre d'affaires.

# INDICE DE DEPENDANCE CARBONE GROUPE EUREA SCOPE 1 & 2 (TCO2éq/million d'€ de CA)



# 2. GESTION ET TYPOLOGIE DES DÉCHETS

Au cours de l'exercice 2021-2022, d'importants efforts ont été entrepris en matière de gestion des déchets. En effet, l'analyse globale des déchets par catégorie a été renforcée par des audits plus poussés notamment en ce qui concerne les catégories de déchets qui n'étaient pas valorisés : les DIB ou déchets industriels banaux. La «caractérisation poubelle» a en effet démontrer que certains déchets présents dans les bennes DIB (qui sont en général soit enterrés soit incinérés) étaient en fait parfaitement recyclables.



C'est ainsi que certaines des consignes d'exploitation de nos différents sites ont pu



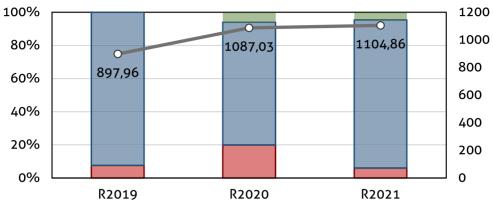
être revues afin de réaliser un tri supplémentaire. De la même manière, le constat a été fait que dans la plupart de nos sites, les papiers ne faisaient pas l'objet d'un tri spécifique et finissait généralement en DIB. Ces consignes ont été modifiées, de nouveaux flux ont été prévus afin que ces derniers soient recyclés.

Concernant les déchets organiques, le constat est le même que lors de l'exercice précédent : 100% d'entre eux

sont valorisés soit en alimentation animale pour les plus qualitatifs d'entre eux, soit en bio méthanisation par nos agriculteurs partenaires soit, dans un certain nombre de cas, directement en épandage (notamment pour les déchets de plants de nos jardinerie riches en terreau, matière non méthanisable).



#### **VALORISATION DES DÉCHETS DE TISSUS VÉGÉTAUX**



#### LÉGENDE ··

- ■Valorisation NA
- ■Valorisation méthanisation

#### INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE



**100%**, le pourcentage de valorisation en bio méthanisation ou en nutrition animale des tissus végétaux du groupe Eurea.

#### GESTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Le groupe Eurea, conscient des forts enjeux en lien avec l'insécurité alimentaire a mis en place une convention de collecte de valorisation par le don de ses invendus alimentaires. Le constat est que l'ensemble des produits alimentaires commercialisés au sein des rayons terroirs des magasins Gamm vert du groupe Eurea sont des produits à DDM (date du durabilité minimale, notion qui remplace la DLUO date limite d'utilisation optimale).

A la différence des DLC (date limite de consommation) un produit arrivant à DDM est toujours parfaitement consommable et sain. Il s'agit uniquement d'une date à partir de laquelle, le fabriquant ne garantie plus le bon respect des qualités organoleptiques des produits. Concrètement, ces produits peuvent avoir perdu un peu de goût, un peu de leur croquant par exemple.

Depuis 2022, les magasins du groupe ont reçu la consigne, pour tous les produits arrivant à échéance de les centraliser un sein de notre entrepôt logistique basé à Feurs.

Une fois les volumes centralisés suffisant (entre une et deux palettes complètes), ces denrées alimentaires seront mises à disposition d'une banque alimentaire locale.

# 3. SATISFACTION DES CLIENTS ET RESPECT DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET EXTRA-FINANCIERS

Au cours de l'exercice 2021-2022, le groupe a maintenu sa politique d'avoir 100% de ses sites de production alimentaire, que cela soit en nutrition animale ou en alimentation humaine, d'avoir leur système de management de la sécurité des denrées alimentaires certifiés selon un référentiel reconnu internationalement.

Les systèmes de certifications sélectionnés par les filiales du groupe Eurea présentent la possibilité pour les organismes de contrôle de réaliser des audits de manière inopinée. C'est notamment le cas pour les sociétés du métier Alimentation Responsable (AS. Lentilles et Minoterie Dupuy Couturier) qui ont fait ce choix fort, plus représentatif de la réalité du métier et permettant de donner un meilleur niveau de garantie à ses clients.







#### LES CERTIFICATIONS «SYSTÈMES»

#### **ALIMENTATION RESPONSABLE**

Conformément à sa stratégie, 100% des sites de production d'aliments à destination de la consommation humaine sont soumis à des certifications système qui correspondent à l'excellence en termes de qualité. Les certifications retenues s'adaptent aux spécificités de nos métiers et sont toutes reconnues par le GFSI (Global Food Safety Initiative), consortium international d'acteurs des



filières alimentaires. Les certifications reconnues dans ce cadre impliquent notamment : des obligations en termes de traçabilité, gestion des produits non-conformes, hygiène,

analyse et maîtrise des risques selon les principes de l'HACCP, obligation de transparence envers les autorités compétentes...

- 1. AS. Lentilles, premier conditionneur et metteur en marché de lentille verte du Puy est certifiée IFS depuis 2011. Actuellement, AS. Lentilles est reconnue IFS version 7, ce qui atteste du niveau d'excellence du site en matière et sécurité des denrées alimentaires et d'engagements pris en faveur de ses clients & consommateurs.
- 2. Equivalent de l'IFS mais basée sur des normes ISO, la minoterie Dupuy Couturier a obtenu sa première certification en 2019 permettant une validation objective des nombreux engagements de la minoterie en termes de qualité.
- 3. Certification relative à la sécurité des denrées alimentaires à destination de l'alimentation animale, la minoterie Dupuy Couturier s'est engagée dans cette démarche afin de garantir à ses nombreux clients en nutrition animale que les sons et issues de céréales produits par la minoterie correspondent à leurs standards.

Il convient également de préciser que les sociétés AS Lentilles et minoterie Dupuy Couturier ont convenus par leurs choix stratégiques d'être audités par leur organisme certificateur de façon inopinée, prouvant ainsi l'engagement quotidien de leurs équipes dans la sécurité des denrées alimentaires.

#### **NUTRITION ANIMALE**

A l'instar de l'alimentation humaine, les métiers de l'alimentation animale, au travers de la société Atrial, ont pris des engagements forts sur ces thématiques afin de démontrer savoir-faire et



maîtrise des risques. C'est ainsi que l'ensemble des sites de production Atrial bénéficient de la certification Oqualim, équivalente aux certifications IFS & FSSC 22000, mais spécifique à la nutrition animale. Cela permet à Atrial de garantir à ses partenaires agriculteurs que les aliments livrés sont sains et de qualité, préalable nécessaire à une relation durable de confiance. Atrial, une offre nutrition performante pour nourrir le résultat d'élevage.

#### **ACTIVITÉ COLLECTE**

Les exigences et attentes importantes qui gravitent autour des métiers de l'agroalimentaire doivent, pour être cohérentes se répercuter sur l'ensemble des maillons de la chaine, de la fourche à la fourchette. C'est ainsi que, depuis 2018, Eurea s'est engagé dans la certification



de ses activités de transport, collecte et stockage des céréales et oléagineux : le CSA/GTP. Ce schéma de certification porté par l'Incograin (syndicat de Paris du commerce et des industries des grains, produits du sol & dérivés) permet de faire reconnaître la mise en

œuvre effective des exigences du Guide des Bonnes pratiques d'hygiène pour la collecte, le stockage, la commercialisation et le transport de céréales, oléagineux et protéagineux. Cette certification permet au groupe d'avoir des certifications sur l'ensembles des maillons de la chaine alimentaire sous sa responsabilité.

#### **INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE**



100 % des sites de production du groupe Eurea ont une certification du système de management de la sécurité des denrées alimentaires.

# LA SATISFACTION CLIENT AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Outre les garanties apportées sur la gestion de la sécurité des denrées alimentaires, le suivi des réclamations clients a démontré une hausse globale, quelque soit le métier considéré, avec une réclamation toutes les 727T produites en moyenne. Sans que cela ne corresponde à une perte de maitrise des procédés, cela s'explique par une hausse du niveau de performance et d'exigence des clients dans un contexte où, l'inflation significative sur les produits des usines du groupe (nutrition animale ou alimentation humaine) traduit une augmentation importante de charge pour nos clients.

#### INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE =



Pour l'exercice 2021-2022, Atrial, la minoterie Dupuy Couturier et AS. Lentilles ont enregistré une réclamation client toutes les 727T produites en moyenne (contre toutes les 1250T à n-1).





#### **LES JARDINERIES**

Sur le périmètre Jardinerie, les chiffres se sont maintenus par rapport à n-1 que cela soit en termes de fréquentation, de clients porteurs d'une carte de fidélité ou encore sur le suivi de leur satisfaction. Au sein des magasins Gamm vert du groupe Eurea, le niveau de satisfaction client est mesuré par le NPS ou net promoter score. Il s'agit d'une moyenne des notes attribuées par nos clients à nos magasins qui prends en compte notamment la qualité de la gamme proposée, des conseils prodigués par nos équipes, l'ambiance générale des magasins etc.

#### **INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE**



Maintien de la fréquentation des jardineries du groupe à plus de 2,4M de clients. Plus de 77% des clients(es) sont porteurs(euses) d'une carte de fidélité NPS 2021 2022 = 67 (iso par rapport à l'exercice précédent) pour une moyenne de satisfaction clients de 8,7/10

## **ÉTHIQUE ET LOYAUTÉ DES AFFAIRES**

modèle d'affaire passe par des relations et notamment celles avec adhérents et partenaires commerciaux. A cet effet, le groupe Eurea, au-delà de l'éthique des affaires dont font preuve les équipes de technico-commerciaux, a entrepris plusieurs sessions de formation de ses équipes.



# 4. DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES À VALEUR AJOUTÉE



#### LES CERTIFICATIONS PRODUIT

Les engagements pris par Eurea au titre de la sécurité des denrées alimentaires sont primordiaux mais les attentes des consommateurs vont au-delà. En effet, ces derniers souhaitent également avoir des informations relatives aux modes de production, aux valeurs véhiculées par les produits alimentaires ou encore connaître les qualités intrinsèques du produit.



Eurea a fait le choix de s'engager avec ses agriculteurs partenaires dans un maximum de filières à valeur ajoutée permettant une meilleure valorisation de leur engagement quotidien.

#### LES SIGNES OFFICIELS D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO)

#### L'agriculture biologique (AB)

Acteur historique de l'agriculture biologique, le groupe Eurea poursuit son développement sur ces filières. Modèle de production où le recours aux intrants chimiques est prohibé, l'agriculture biologique représente plus de 13,57% des céréales et oléo protéagineux collectés sur la période 2021-2022.



#### Le CRC®

Le groupe est un acteur historique de cette filière (depuis 2000). La filière CRC®, chez Eurea, c'est :

- Des céréales 100% Loire & Haute-Loire ;
- Sans traitement après récolte ;
- Avec juste rémunération des agriculteurs ;
- Et des pratiques agricoles favorables à la biodiversité.



Chaque année, Eurea collecte auprès de ses agriculteurs partenaires, près de 10 000T de céréales (blé et seigle) certifiées CRC® qui seront transformées en farine par la minoterie Dupuy Couturier pour une filière 100% Loire et Haute-Loire.

La filière « La Forézienne » illustre parfaitement le succès de cette filière vertueuse, 100% locale et a donc en toute logique, rencontré un vif succès auprès des boulangeriespâtisseries de la région. C'est donc en moyenne près de 11,2 millions de baguettes faites par nos partenaires boulangers en filière Forézienne.

Afin de proposer une meilleure valeur ajoutée à ses adhérents, le groupe Eurea proposera à ses agriculteurs partenaires une augmentation des surfaces éligibles à un contrat CRC®.



# Appellation d'origine protégée (AOP), Label Rouge & indication géographique protégée (IGP)

Présent depuis plus de 80 ans, le groupe Eurea est le premier collecteur, conditionneur et metteur en marché de la lentille verte du Puy AOP. Près de 50% des volumes collectés de la petite perle du Velay sont ainsi valorisés







par la coopérative. Eurea s'engage également sur d'autres de ces filières puisque la société Atrial fournit de l'aliment pour des filières qualité (exemples: porc label rouge du Limousin, agneau du Quercy IGP, bœuf charolais Label Rouge, etc.). Eurea et Atrial s'engagent dans près de 40 filières sous signe officiels d'identification de la qualité et de l'origine pour accompagner leurs partenaires dans des filières à valeur ajoutée.

#### Bleu blanc coeur

Label qui repose sur le triptyque bien-être animal, qualité nutritionnelle pour les humains et amélioration des impacts environnementaux en faisant la promotion de :

BLEV BLANC COEUR

Pour la Terre, les animaux et les hommes

- cultures d'intérêts nutritionnels;
- interdiction de l'emploi d'huile de palme dans l'alimentation animale mais également la baisse progressive des tourteaux de soja au profit des légumineuses;
- diversification des rations des animaux améliorant la santé animale et diminuant leurs émissions de GES;
- amélioration de la qualité nutritionnelle pour l'Homme grâce notamment au lin, riche en oméga 3.

La première récolte de lin labelisé bleu blanc cœur a eu lieu au cours de l'exercice 2021-2022. Si celle-ci est pour le moment confidentielle en termes de volumes, les équipes du service agriculture promeuvent activement cette nouvelle filière, en remplacement de la filière 2BSvs jugée trop peu rémunératrice pour nos partenaires agriculteurs.



#### LES FILIÈRES INTERNES ET MARQUES RÉGIONALES

En complément des filières labelisée (que cela soit par des labels privés ou des signes officiels de la qualité et de l'origine), le groupe Eurea propose à ses adhérents des contrats « haute qualité produits » ou contrats CAP pour la production de céréales (blé et seigle) de qualité meunière.

Ces productions sont ensuite valorisées par la minoterie Dupuy Couturier au travers des marques à destination des professionnels : La Vellave utilisant des blés de Haute-Loire à destination des boulangeries artisanales du 43 ou Epis vert.

#### FILIÈRE GOURMÉLIA

Côté Gourmélia, l'année 2021-2022 a été marquée par le développement d'un partenariat avec la biscuiterie Douceurs d'Ailleurs (42) qui produit une gamme de biscuit haut de gamme à partir de farine filière Forézienne produite



Naturellement engagés!

par la minoterie Dupuy Couturier. Farine haut de gamme produite à partir de céréales produites dans la Loire et la Haute-Loire, elle est ensuite travaillée avec toute la passion et le savoir-faire des équipes de Douceurs d'Ailleurs pour le plus grand plaisir des clients Gamm vert du groupe qui ne s'y sont pas trompés!

Mise en place à partir du mois d'avril 2022 dans cinq magasins pilotes, ces biscuits ont trouvés leur public.

#### INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE



La marque, forte de ses engagements a su rencontrer ses adeptes : +14,03% c'est la croissance des produits à marque Gourmélia dans les Jardineries du Groupe Eurea!

#### INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE



C'est, pour la récolte 2021, 26,04% des volumes de céréales et oléo protéagineux qui sont collectés en filières qualité labellisées. Le groupe Eurea se démarque par son engagement pour une meilleure valeur ajoutée pour ses agriculteurs partenaires.



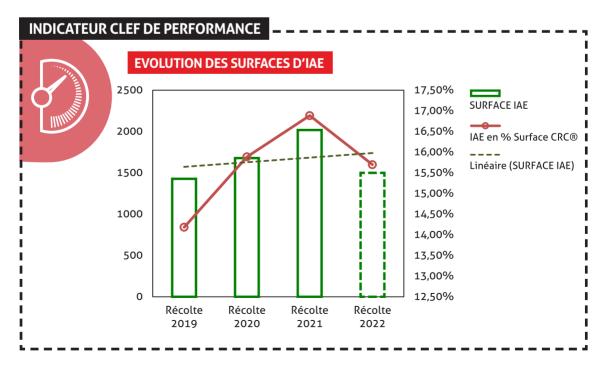
# 5. PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les métiers de l'agriculture s'intègrent dans un écosystème et dépendent de facto de l'environnement. La pérennité des exploitations agricoles et du groupe Eurea passe nécessairement par la mise en place de mesures proactives qui visent à protéger ce milieu.

#### **EN GRANDE CULTURE**

C'est notamment par la mise en place de filières qualité que le groupe Eurea promeut, en grande culture, le déploiement des infrastructures agroécologiques (IAE) sur les exploitations agricoles impliquées dans ces démarches. Ces IAE dont les bénéfices pour l'environnement sont reconnus et les rôles multiples (abris pour les espèces animales, insectes pollinisateurs, régulation du régime hydrique, limitation de l'érosion des sols, lutte biologique contre les ravageurs des cultures...) sont très diverses : haies, bosquets, bandes enherbées, mares, fossés...

La traçabilité et le suivi des surfaces d'infrastructure agroécologique au sein des exploitations agricoles partenaires dans nos filières à valeur ajoutée a subit quelques difficultés au cours de l'exercice 2021-2022. En effet, les informations pour la récolte 2022, à la baisse pour la première fois depuis la période 2019-2022, sont hautement incertaines du fait du manque de fiabilité des données sources. Elles seront en revanche confirmées ou infirmées au cours de la période 2022-2023.



En parallèle de ces engagements historiques, le groupe Eurea propose depuis début 2022, d'accompagner ses agriculteurs partenaires dans la certification HVE (Haute Valeur Environnementale). Il s'agit d'une démarche volontaire, portée par nos agriculteurs partenaires, en faveur de la mise en place de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.



La Haute Valeur Environnementale se décline ensuite aux différents types d'exploitations agricoles concernées (système grandes cultures, polyculture élevage en lait, viande etc.). Les mesures phares de la certification HVE sont les suivantes :

- · Identification et protection des infra structures agroécologiques ;
- Adapter l'utilisation de produits de santé végétale;
- · Optimiser la nutrition végétale;
- Rationnaliser l'utilisation de la ressource en eau.

Eurea propose désormais à l'ensemble des agriculteurs volontaires un accompagnement personnalisé et une gestion administrative de leurs dossiers HVE en vue de leur certification.

Au cours de l'exercice c'est ainsi 142 exploitations qui ont été certifiées HVE de niveau 3, le plus haut niveau reconnu par cette démarche. L'objectif pour l'exercice 2022-2023 est d'atteindre les 220 exploitations certifiées.

#### **BIEN-ÊTRE ANIMAL**

Le groupe Eurea est une structure coopérative spécialisée dans le domaine des productions végétales et dans leur transformation (nutrition animale et alimentation responsable). Au travers de la société ATRIAL, le groupe propose également aux éleveurs des conseils adaptés à leurs objectifs qui s'appuient sur une solide expertise technique ainsi que sur une vaste gamme d'aliments et d'outils d'aides à la décision. Pour le groupe Eurea et ses partenaires, la notion de bien-être animal fait partie des fondements de l'élevage. Il s'agit d'une condition nécessaire pour une exploitation agricole pour remplir ses objectifs tant au niveau quantitatif que qualitatif.

La corrélation entre une alimentation de qualité, adaptée aux besoins des animaux et de bonnes conditions d'élevage sont des facteurs clefs de réussite pour nos éleveurs. Conscientes de ces enjeux, les équipes de technico-commerciaux d'ATRIAL, accompagnent nos partenaires éleveurs sur ces sujets afin d'améliorer la performance globale des élevages et répondent aux nouvelles filières de valorisation qui ont pour but de valoriser les bonnes pratiques d'élevage mises en œuvre.

C'est ainsi que l'activité volaille d'ATRIAL a adhéré, en collaboration avec ses clients et agriculteurs partenaires volontaires à la démarche « étiquetage bien-être animal ». Concrètement, c'est un acte de transparence envers ses clients et les consommateurs sur les méthodes d'élevage de ces volailles et qui propose ainsi des produits de qualité et respectueux des animaux.

Cela se traduit par exemple pour chaque bâtiment :

- la mise en place de perchoirs;
- la mise à disposition d'objets à picorer permettant l'expression naturelle du poulet;
- l'Augmentation de lumière naturelle, Mais également des contrôles en élevage du niveau de bien-être des animaux (contrôles de bréchets, absence de picage, qualité de la litière, etc.).

Ainsi, près de 90% de la filière volaille fermière d'Auvergne produite par ATRIAL bénéficie d'un niveau de bien-être animal en A. Par ailleurs, l'ensemble des élevages de volaille ponte en intégration Atrial sont soit en 100% plein air soit en agriculture biologique.

#### PARTENARIAT AVEC LES SPA

Le groupe Eurea, au travers de 14 de ses jardineries Gamm vert a également mis en place sur le week-end du 10 au 11/12/2021 un partenariat avec les SPA locales en organisant une collecte de dons (alimentaires, jouets etc.) pour les animaux de compagnie.



Cette très belle expérience, qui sera reconduite, a permis de collecter près de 12 000€, en valeur marchande, de dons pour les SPA.

En complément de cet engagement, le groupe Eurea a fait le choix d'initier une démarche de certification bien-être animal de ses animaleries. Ainsi, à compter de l'exercice 2022-2023, trois jardineries pilotes devraient obtenir ce label, démontrant objectivement l'ensemble des efforts faits pour améliorer les conditions de vie des animaux dans ses magasins.

Les trois magasins pilotes sont : Gamm vert Brignais, Gamm vert Monistrol sur Loire et Gamm vert Vitry en Charolais.

# 6. ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lemodèle de production agricole suscite de très fort attentes de la part des citoyens consommateur. Ces attentes sont multiples et motivées par nombreux facteurs. Une étude diligentée par ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire de la forêt identifie 16 tendances (de la recherce de naturalité, une volonté d'authenticité, le prêmanger, le développement de protéines végétales.



ou recherche de prix bas) qui sont autant d'éléments d'entrée pour accompagner nos agriculteurs partenaires dans une transition compatible avec ces attentes (BLEZAT Consulting, 2017). Les polémiques relayées dans la sphère publique sur fond d'agribashing où les modèles s'opposent lors de débats, rarement constructifs apparaissent, dans ce contexte, vaines : il n'y aura pas un mais plusieurs modèles agricoles qui devront coexister dans un monde où une personne sur neuf souffre de la faim (UNESCO, 2020). Autre état de fait, l'agriculture représentait en 2019 19% des émissions de GES en France, en seconde position après le secteur des transports. Bien qu'il faille mettre ces chiffres en perspective du fait du caractère absolument fondamental et indispensable de ce secteur, des efforts considérables doivent et sont entrepris pour s'adapter vers des modèles plus durables. Accompagner ses adhérents et partenaires agriculteurs dans ces transitions, c'est la mission que le groupe Eurea s'est fixé

### AGRICULTURE NUMÉRIQUE

Initialement déployé afin d'accompagner la filière CRC®, le groupe Eurea propose désormais à ses adhérents et clients agriculteurs l'outil Farmstar. Cet outil, issu du partenariat entre Arvalis, Terres Inovia & Airbus permet grâce à de l'imagerie satellite de haute précision

- La nutrition des espèces végétales ;
- L'état des cultures ;
- La protection des plantes.

Les photos prises (jusqu'à 5 passages par culture, aux différents stades de développement) permettent d'identifier précisément et de manière scientifique les besoins des cultures (blé, orge et colza) et de faire des préconisations pour y répondre rigoureusement.

Il s'agit d'un outil indispensable pour une agriculture de précision permettant d'apporter, de façon précise la bonne dose au bon endroit au bon moment. Farmstar améliore ainsi les performances agronomiques (meilleurs rendements), économiques (maîtrise des coûts, pas de gaspillage) et

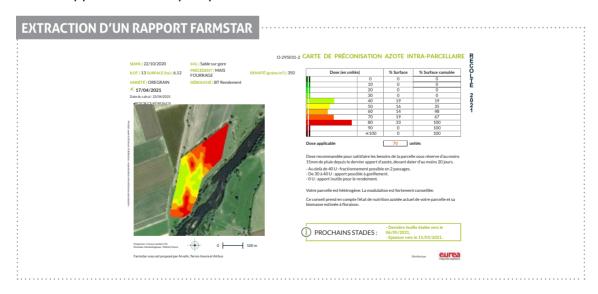


environnementales (moins d'émissions de GES lors d'utilisation de produits azotés, principal facteur d'émission en grande culture). L'agriculture numérique de précision s'inscrit ici comme un pilier fondamental d'une agriculture durable

L'efficacité du système Farmstar reposant sur de l'imagerie satellite des parcelles afin de raisonner au plus proche des besoins des plantes les apports d'engrais n'est plus à démontrer.

Option et service facultatif ouverts à l'ensemble de nos agriculteurs partenaires, Farmstar est pris en charge par le groupe Eurea pour les agriculteurs participant à la filière Forézienne (production de blé et seigle de meunerie à destination de la minoterie Dupuy Couturier).

Les surfaces couvertes ont évolué de près de 100ha depuis l'exercice précédent. Le groupe Eurea, certain de l'efficacité et de la pertinence d'un tel outil, cherche désormais à en faire bénéficier à un plus grand nombre d'agriculteur. En effet, dans un contexte où des efforts environnementaux significatifs devront être fait et où les prix de la fertilisation (notamment azotée) ont explosés, avoir un outil permettant d'apporter la bonne dose, au bon, au bon endroit apparait d'autant plus pertinent.



#### INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE



Au 30/06/2022, 78 exploitations agricoles adhérentes au réseau Eurea Coop bénéficient de Farmstar ce qui représente environ 1108 ha.

## GÉNIE AGRONOMIQUE ET PLATEFORMES D'ESSAIS

Le groupe Eurea et l'UCAL (coopératives de l'Allier) ont mutualisé leurs moyens et ont créé Loire Auvergne Agro (LAA).

Cette structure, dédiée aux expérimentations agronomiques, permet aux équipes Eurea et UCAL de



proposer aux agriculteurs partenaires les meilleurs conseils (choix des variétés les plus adaptées, stratégies fourragère, intrants, itinéraires techniques et méthodes alternatives) fort des analyses de résultats de plus de 4000 micro-parcelles.

Ainsi, les 4 et 5 mai 2022, une visite de la plateforme agronomique de Loire Auvergne Agro à St Privat du Dragon (43) a été organisée. C'est près de 500 agriculteurs et 250 étudiants qui ont participés à cette visite qui avait pour thème « Au cœur des fourragère ».

Le groupe Eurea et ses partenaires participe donc à promouvoir et améliorer la résilience des élevages de ses agriculteurs partenaires.



# 7. RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS EN EAU DES JARDINERIES

Autre challenge d'importance pour le groupe Eurea : la sécheresse. En effet, en parallèle des hausses des prix de marchés de l'énergie, de l'inflation importante sur les produits alimentaires, l'exercice 2021-2022 a également été marqué par une sécheresse record et des pertes de précipitations d'environ 100mm en moyenne.

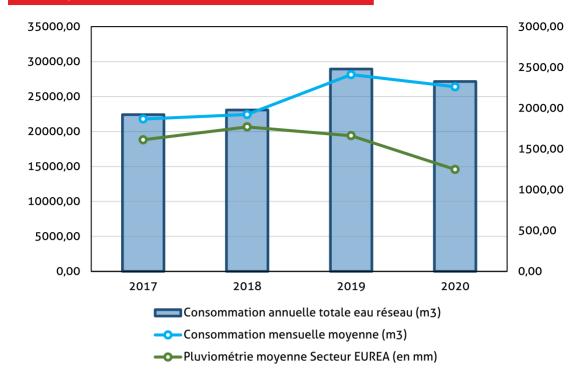
Cette sécheresse consécutive à un hiver et printemps très secs, les restrictions liées à l'utilisation de l'eau pour les jardineries du groupe Eurea ont fortement impacté nos activités (arrêt complet des systèmes d'irrigation des magasins et pertes d'exploitation ou autorisation durant la nuit impactant nos organisations).

Le constat est simple, cet été record en termes de chaleur/manque de précipitation est probablement un des plus frais et des plus humides des prochaines décennies. L'autre constat : le groupe Eurea a été pris au dépourvu quand les restrictions sont apparues. Mis à part les quelques magasins disposant de puits ou de réserves, pour la plupart d'entre eux, en cas d'arrêté préfectoral interdisant l'utilisation d'eau du réseau, cela signifiera la perte pure et simple de l'ensemble des plants et un arrêt de cette activité tant que nous ne pourrons pas irriguer. Or, la majeure partie de l'activité végétale est dédiées au jardin potager et permet à nos clients Gamm vert de produire leurs fruits et légumes, de planter arbres et arbustes adaptés à nos secteurs géographiques permettant de produire ombre et fraicheur dans leurs jardins, d'autant plus pertinent dans les années à venir.

C'est pourquoi, conscient de son exposition croissante à ces risques et de l'importante stratégique de ces métiers, le groupe Eurea a mis en place un groupe de travail afin d'identifier les principaux points de vulnérabilité du groupe sur la question de l'eau et de trouver des solutions pour améliorer la résilience du groupe.



#### HISTORIQUE DES CONSOMMATIONS D'EAU DES JARDINERIES



Autre constat que le groupe Eurea a fait : les consommations en eau des magasins sont complètement décorrélées de la pluviométrie. Autrement dit, qu'il pleuve ou non, cela n'affectera pas nos besoins en eau et donc notre irrigation. Concrètement, cela signifie que : une part importante de nos végétaux ne bénéficie par suffisamment de l'arrosage naturel et que, nous ne récupérons pas suffisamment l'eau de pluie. Il s'agit là d'un axe de progrès identifié par Eurea.

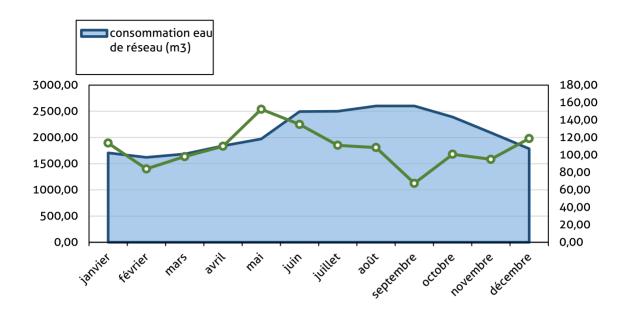
Concernant le suivi des consommations en revanche, à la différence des fournisseurs d'électricité par exemple, le système de suivi et de facturation de la consommation en eau souffre d'un manque de réactivité. Avec en général deux factures par an, des compteurs difficilement accessibles, il n'est pas possible d'être suffisamment fin et réactif dans le pilotage de l'eau du réseau. Raison pour laquelle, il n'est malheureusement pas possible pour le groupe Eurea de produire un bilan de la période 2021-2022 sur ses consommations en eau.

#### **INDICATEUR DE SUIVI**



Evolution de la quantité d'eau par k€ de CA produits végétaux : Le constat, l'eau qui est absolument nécessaire à cette activité de représente que 0,5% des charges avec pour la période 2021/2022 1,89 m3/k€ de CA

#### RÉPARTITION MENSUELLES DES CONSOMMATIONS D'EAU DE RÉSEAU DES JARDINERIES











Aujourd'hui, plus que jamais, dans un double contexte de troubles économiques et d'un marché du travail renversé où les entreprises sont confrontées à des pénuries de main d'œuvre, l'attractivité du groupe Eurea est un enjeu majeur. Ainsi, c'est 2% des postes à pourvoir qui n'ont pas encore trouvé leur candidat(e).



Implanté sur un territoire souffrant d'un manque d'attractivité, Eurea s'adapte et évolue pour attirer de nouveaux talents au sein d'un groupe dynamique et résolument tourné vers l'avenir.

# AXE: CONSERVER LES TALENTS

Dans le contexte actuel d'incertitudes et de baisse du pouvoir d'achat qui devrait se maintenir, la solidité financière du groupe Eurea, les perspectives de carrières offertes par



le groupe et le modèle économique du groupe Eurea dont la maison mère, Eurea Coop, est détenue à près de 50% par des salariés sont de solides arguments qui expliquent, entre autres, la relation pérenne de confiance qui existe entre le groupe et ses collaborateurs.

C'est ainsi qu'au cours de la période 2021-2022, le groupe a choisi de concentrer ses efforts sur la mise en place de mesures relatives à la protection du pouvoir d'achat des salariés. A ce titre, une augmentation générale collective a été faite, d'un montant égalitaire entre tous les salariés du groupe, qu'ils soient en CDI ou en CDD.

Cet effort, notable dans le contexte économique tendu du groupe sur la période 2021-2022, représente une augmentation brute de la masse salariale du groupe de plus de 800 000€/an.

#### INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE



10,6 % soit le taux de rotation moyen pour le périmètre CDI (soit 93% des salariés) sur la période 2021-2022.

Entre 2020-2021 et 2021-2022, le taux de rotation moyen du périmètre CDI a légèrement augmenté avec un taux qui reste toutefois inférieur à la moyenne nationale. Cette hausse s'explique principalement par un marché de l'emploi qui a été extrêmement dynamique sur fond de reprise d'activité industrielle post-COVID.

Malgré cette hausse, le taux de membres de l'encadrement issus d'un parcours de promotion interne est toujours supérieur à 50% traduisant le souhait du groupe Eurea de proposer des alternatives de carrières à ses salariés.

#### INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE



Au 30/06/2022, c'est plus de la moitié de l'encadrement du groupe qui est issu d'un parcours de promotion en interne soit 53,66% des catégories cadre & cadre supérieur(e).

Les modalités de calcul d'égalité femmes/hommes ont évoluées depuis l'exercice précédent. En effet, elles avaient été présentées sur la base du périmètre réglementaire en fonction des deux UES (union économique et sociale) du groupe. Dans un souci de cohérence, celles-ci ont été recalculées en prenant en compte les éléments et statistique de l'ensemble des salariés du groupe Eurea.

Au global, le groupe a un index de 88/100, note supérieure à la moyenne nationale.

Dans les faits, malgré les progrès réalisés grâce au plan d'action égalité femmes/hommes, certains métiers du groupe voient la population masculine sur représentée. C'est notamment le cas pour l'industrie ou le transport où les efforts se maintiennent pour améliorer la mixité au sein de ces métiers.

#### **INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE**



Index égalité femmes/hommes Groupe Eurea = 88/100



## PLAN D'ACTION HANDICAP

Le groupe Eurea s'est fixé comme objectif de devenir un groupe Handiaccueillant. Certain des atouts qu'apporte la diversité en entreprise, un programme d'action a été mis en place afin d'améliorer les conditions d'accueil de personnes qui nécessitent des aménagements dans le cadre d'une reconnaissance « situation de handicap » et de limiter au maximum l'autocensure de personnes en situation de handicap lors de la réponse à une des nombreuses offres d'emploi au niveau du groupe.

Comme cela avait été annoncé lors de notre précédente déclaration de performance extra financières, depuis début 2022, l'intégralité de offres d'emplois publiées par le groupe Eurea comportent la mention :

« Engagé en faveur de l'égalité des chances, le groupe Eurea vous informe que ce poste est ouvert, à compétences égales, aux candidatures de personnes en situation de handicap. »



## 9. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le groupe Eurea maintient ses efforts pour assurer à l'ensemble de ses salariés des conditions de santé/sécurité au travail les plus optimales possibles.

Dans les chiffres, nous déplorons malheureusement le même nombre d'accidents de travail que l'exercice précédent avec 24 accidents qui ont engendrés un arrêt.

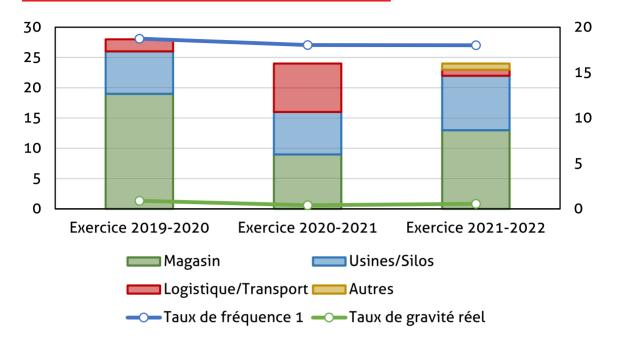
En revanche, en termes de taux de fréquence, étant donné l'augmentation des effectifs, cela se traduit par une légère baisse. Si l'on regarde la typologie des accidents dans le détail, plus de 40% de ces accidents sont liés à de la manutention et du port de charge.

Pour cette raison, il a été budgété pour les salariés exposés à ces risques, des formations gestes et postures qui auront lieu dès l'exercice 2022-2023, visant à limiter les blessures. Par ailleurs, un travail est en cours pour réduire le poids des charges les plus lourdes manipulées à la main. C'est pour cette raison que la gamme Terra Gusta, distribuée au sein des jardineries Gamm vert du groupe Eurea ne comportera aucune référence au-delà des 20kg: limiter le port de charges lourdes.

Pour l'exercice 2021-2022, le groupe a consacré un budget sécurité de plus de 560 000€ soit plus du double de l'exercice précédent, traduisant la forte volonté d'améliorer sa performance sur la santé de ses salariés.



#### EVOLUTION DU NOMBRE D'AT PAR EXERCICE ET PAR ACTIVITÉ, LEUR FRÉQUENCE ET GRAVITÉ



### INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE -



\* Baisse du taux de fréquence de 0,16% entre 2020-2021 et 2021-2022 avec en revanche une hausse légère du taux de gravité entre ces deux périodes.



## **10. PARTAGE DE LA VALEUR**

Le groupe Eurea, à l'instar de toutes les entreprises, se doit d'être économiquement rentable puisqu'il doit être rémunérateur et créateur de valeur ajoutée pour ses actionnaires tout en offrant un cadre de vie stable et un salaire à celles et ceux qui participent activement à cette création de valeur: les salarié(e)s. Néanmoins, Eurea se distingue de deux manières différentes:



- par rapport aux entreprises traditionnelles, Eurea est un groupe coopératif agricole.
   C'est donc les agriculteurs(rices) qui bénéficieront en premier lieu des bons résultats du groupe;
- à la différence d'autres coopératives agricoles, le statut d'Eurea permet, suite à un accord collectif, aux salarié(e)s d'être actionnaires.

Ces caractéristiques atypiques impliquent que les intérêts des actionnaires agriculteurs (rices) et des salarié (e)s soient représentés dans la gouvernance du groupe.

#### LA COOPÉRATIVE ET DES ADHÉRENTS

La création et le partage de la valeur s'illustrent donc auprès des adhérents par la remise de fin d'exercice (RFE). Il s'agit d'une enveloppe dont le montant est décidé par le conseil d'administration d'Eurea Coop. Celle-ci est constituée d'une partie fixe d'un montant de 600 000€ et d'une partie variable qui dépend des résultats du groupe.

En complément de la RFE, afin de promouvoir et récompenser l'engagement de ses adhérents, Eurea Coop a choisi de mettre en place un contrat Premium. Ce dernier fonctionne sur un système de points qui sont attribués aux adhérents en fonction de leur implication dans la vie de la coopérative. L'objectif de ce mécanisme est de favoriser et de maintenir un lien très fort avec entre Eurea Coop et ses adhérents. Par exemple, des points sont attribués pour la participation aux réunions de proximités organisées annuellement pour rendre compte de la vie du groupe, l'utilisation d'outils techniques proposés par le groupe, la mise en place de contrats « filière » avec Eurea Coop. L'enveloppe globale allouée au contrat Premium est de 200 000€.

#### LA COOPÉRATIVE ET SES SALARIÉS

Les échanges réguliers entre la direction et les instances représentatives des salariés du groupe constituent un moment d'échange privilégié au cours duquel sont remontées différents besoins et attentes de la part de l'une ou l'autre partie. Afin de favoriser l'implication de ses salariés et en reconnaissance de la qualité de leur travail, le groupe Eurea a mis en place des mécanismes de partage de la valeur ajoutée. Cette enveloppe permet à l'ensemble des salariés du groupe, dans le cas où le résultat courant avant impôt est positif, de bénéficier des fruits du travail collectif.

#### INDICATEUR CLEF DE PERFORMANCE



Au global le groupe Eurea, fort de ses excellents résultats a distribué 2 240 020,32 € sur la période 2021-2022 (correspondant aux résultats de l'exercice 2020-2021) au profit des adhérents et des salariés.



## **PARTIE 4**

# PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS

De la démarche RSE Eurea



Le groupe Eurea a initié en 2021 sa démarche RSE. Néanmoins, cette concrétisation ne s'est faite que grâce à une forte volonté politique des instances de gouvernance du groupe mais également la prise en compte de ces enjeux par les métiers depuis de nombreuses années.

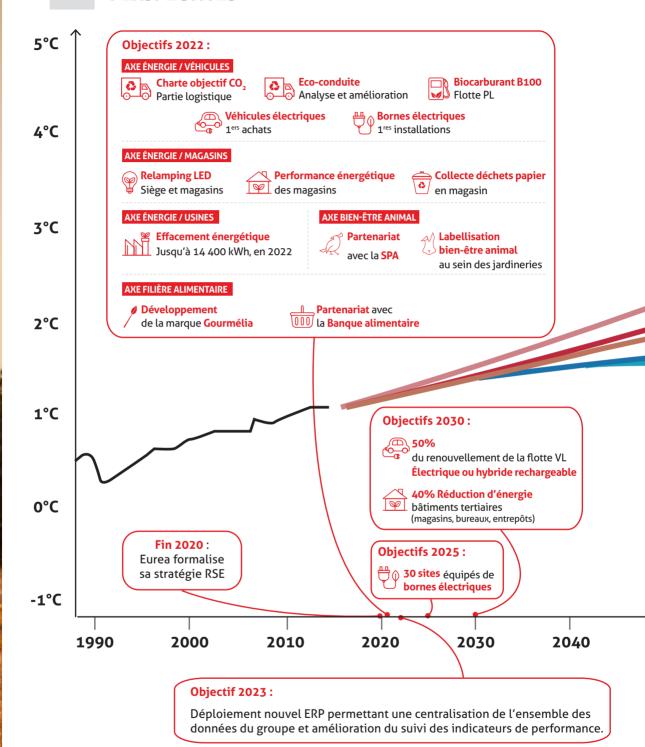
Il n'en demeure pas moins que les actions mises en place en 2021 constituent un premier jalon dans la structuration du cap fixé par le groupe en faveur du développement durable. Eurea s'est ainsi fixé une feuille de route pour les années à venir avec des objectifs précis pour répondre aux enjeux majeurs que nous connaissons et cohérents avec la stratégie du groupe.



## SYNTHÈSE DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Critère majeur retenu	Indicateur correspondant	Taux couverture périmètre groupe	Taux couverture périmètre concerné par l'exigence en chiffre d'affaires	Indicateur clef de performance (ICP) 2020-2021
Développement de filières à valeur ajoutée	% collecté en filière qualité	61,90%	100,00%	29,05%, soit le pourcentage des volumes collectés en filières qualités
	Evolution du chiffre d'affaires Gourmélia	82,55%	100,00%	Au cours de l'exercice 2020-2021, le chiffre d'affaires Gourmélia a eu une croissance de +51,6%
Améliorer l'attractivité du groupe	Index égalité femme – homme	100,00%	1	UES Eurea : 94/100 au 30/06/2021 UES Atrial : 85/100 au 30/06/2021
	Turnover	100,00%	1	8% de taux de rotation moyen pour le périmètre CDI
	Taux de promotion interne	100,00%	1	54,05% des cadres sont issus d'un parcours de promotion interne
	Intégration des jeunes	100,00%	,	53, c'est le nombre de collaborateurs en poste chez Eurea qui ont étudié au lycée de Précieux et, pour 68% d'entre eux, réalisé leur apprentissage chez Eurea
Réduction des émissions de gaz à effet de serre et diminution des impacts environnementaux	CO <sub>zéq</sub> scope 1 & 2 / CA consolidé	100,00%	1	34,14 TCO <sub>2éq</sub> / million d'€ de chiffre d'affaires
	Taux valorisation : tissus végétaux	92,65%	92,65%	100% de valorisation des déchets végétaux en biométhanisation ou en nutrition animale
Accompagner l'agriculture et les modèles de production agricole dans le développement durable, en lien avec les attentes sociétales	Nombre d'utilisateurs des outils permettant une limitation des intrants agricoles (Farmstar) et/ou une amélioration des pratiques	60,56%	100,00%	81 exploitations agricoles partenaires utilisent l'outil Farmstar
	Evolution des surfaces d'IAE	60,56%	1	+20,28% d'IAE au sein des exploitations agricoles en filière CRC®
Réduction des consommations en eau des jardineries	Evolution de la consommation en eau n/n-1	67,10%	1	Indicateur de suivi : -40,51% de consommation en eau au cours de la dernière période de référence
Satisfaction et orientation clients	% des sites de productions alimentation humaine et animale certifiés sécurité sanitaire	91,20%	100,00%	100% des sites de production du groupe Eurea ont une certification système de management de la sécurité des denrées alimentaires
	NPS Jardineries et taux de RC sites de production	93,80%	100,00%	En moyenne, une réclamation toutes les 1250T produites, soit une baisse de 14%
			94,65%	Moyenne de la satisfaction clients de 8,8/10
Partage de la valeur	Montant des intéressements salariés & agriculteurs en % du RN ou du CA	99,98%	100,00%	1 814 582,64 € distribués aux adhérents agriculteurs et salariés sous forme, respectivement, de RFE, prime premium et intéressement participation
Amélioration des conditions de santé et sécurité au travail	AT TG TF & évolution	100,00%	/	Baisse de 21% du taux de fréquence et de 55% du taux de gravité

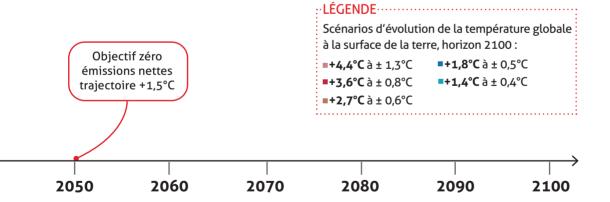
## **PERSPECTIVES**



## eureavenir



pour faire croître nos ambitions



## **BIBLIOGRAPHIE**

ADEME. (2020). Engagements volontaires pour l'environnement.

Association 2BSvs. (2021, 06). Récupéré sur 2BSvs: https://www.2bsvs.org

Association Duralim. (2021, 1001). Récupéré sur Duralim: https://www.duralim.org

Assurance maladie. (2020, 12 29). Rapport annuel 2019. Récupéré sur Assurance maladie / Amélie: https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport\_annuel\_2019\_de\_lassurance\_maladie\_-\_risques\_professionnels\_decembre\_2020.pdf

Banque Alimentaire. (2020). Lutter contre le précarité continue. Récupéré sur Banque Alimentaire: https://www.banquealimentaire.org/lutter-contre-la-precarite-alimentaire-139

BLEZAT Consulting. (2017, 02 28). Etude prospective sur les comportements alimentaires de demain. Récupéré sur Agriculture.gouv: https://agriculture.gouv.fr/etude-prospective-sur-les-comportements-alimentaires-de-demain

CITEPA. (2021, 10 05). Secten – le rapport de référence sur les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques en France. Récupéré sur citepa.org: https://www.citepa.org/fr/outre-mer/

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques. (2015). Le taux de rotation de la main-d'oeuvre. Récupéré sur https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-054.pdf

ELO. (2016). Image du département de la Loire. Récupéré sur Loire.fr: https://www.loire.fr/jcms/lw\_1136134/renforcer-l-attractivite-de-la-loire

Finchelstein, G. (2021). « Fractures françaises » : L'environnement s'impose comme un enjeu majeur dans les préoccupations des Français. Le Monde.

GIEC. (2021). AR6 Synthesis Report: Climate Change 2022. Récupéré sur Intergovernmental Panel on Climate Change: https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/

Guterres, A. (2021). United in Science 2021. Récupéré sur World Meteorological Organization: https://library.wmo.int/doc\_num.php?explnum\_id=10794

IGF. (2016). Le reporting sur la responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises.

INSEE. (2020, 12 29). Près de 8 millions d'habitants. Récupéré sur Insee.fr: https://www.insee.fr/fr/statistiques/5006465

INSEE. (2021, 09 29). Dossier complet : département de la Haute-Loire (43). Récupéré sur Insee.fr: https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-43

INSEE. (2021, 09 21). Dossier Complet: Département de la Loire (42). Récupéré sur Insee.fr: https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-42

InVivo. (2021, 10 13). InVivo en bref. Récupéré sur invivo group: https://www.invivo-group.com/fr/en-bref

Ministère de la transition écologique. (2021, 10 26). Biocarburant. Récupéré sur Ecologie.gouv: https://www.ecologie.gouv.fr/biocarburants

Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion. (2021, 03 08). Résultats de l'Index égalité professionnelle 2021: une bonne progression malgré la crise. Récupéré sur travail-emploi.gouv.fr: https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-duministere/article/resultats-de-l-index-egalite-professionnelle-2021-une-bonne-progression-malgre

Puget, Y. (2021, 06 25). Des Français toujours aussi peu confiants. Récupéré sur lsaconso: https://www.lsa-conso.fr/des-francais-toujours-aussi-peu-cocnfiants,385783

Unesco. (2015, 09). Objectifs de développement durable. Récupéré sur Unesco.org: https://fr.unesco.org/sdgs

UNESCO. (2020). Faim «zéro». Récupéré sur Objectifs de développement durable: https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/hunger/

Vertigo Lab. (2021). TRACE – TerritoiRe & Ancrage des Coopératives.





# eure l'empreinte coopérative

49, route de Saint-Etienne 42110 Feurs 04 77 27 44 00 courrier@groupe-eurea.com www.groupe-eurea.com

